



# Money Expert

Trimestriel  
OCT-NOV-DÉC 2023

Le magazine financier pour  
les investisseurs de Deutsche Bank

**Réinventer la roue**

Investir dans la mobilité intelligente

**Planification patrimoniale**

Faire don d'un portefeuille  
avec réserve d'usufruit

## Des mains expertes pour votre patrimoine

- Financial Planning :  
une formation cruciale pour nos conseillers
- Notre réseau d'agences s'étend et se modernise





## Là pour vous !

**L**ors de la récente réouverture de notre agence de Waterloo, j'ai eu l'occasion de m'entretenir avec certains d'entre vous, chose que j'apprécie énormément. Au fil des discussions, étrangement, ce sont souvent les mêmes mots qui sont revenus. Des mots simples certes, mais bien souvent devenus passe-partout et quasi vides de sens dans l'univers des banques d'aujourd'hui ! Accueil, service, disponibilité, conseil... voilà ce que vous attendez en priorité de votre partenaire financier. Et voilà où nous devons et voulons faire la différence pour mériter votre confiance.

En d'autres mots, notre volonté est évidemment de maintenir et d'accroître notre niveau de service, un service avant tout humain et qui a pour ambition de viser l'excellence.

Mais ce n'est pas tout ! Nous mettons un réel point d'honneur à ce que vous puissiez vous sentir comme chez vous lors de vos visites dans votre Advisory Center !

Ainsi, rénover et développer notre réseau pour être proche de vous reste pour moi un impératif. Nos derniers aménagements à Hove, à Waterloo ainsi que l'ouverture récente d'un tout nouvel espace dédié au conseil à Knokke en sont la preuve.

Je le répète souvent, l'expertise et le conseil sont des signes caractéristiques et distinctifs du 'made in Deutsche Bank' mais ce n'est qu'une partie du puzzle. L'accueil, la disponibilité et le service sont pour moi, pour nous, tout aussi importants. Notre mission est d'être là pour vous, où que vous soyez, par voie électronique bien entendu au travers de nos plateformes digitales, mais aussi et surtout personnellement.

Bonne rentrée à toutes et tous,

Olivier Delfosse  
CEO Deutsche Bank Belgique

[o.delfosse@db.com](mailto:o.delfosse@db.com)  
[facebook.com/deutschebankbe](https://facebook.com/deutschebankbe)

[twitter.com/deutschebankbe](https://twitter.com/deutschebankbe)  
[linkedin.com/company/deutsche-bank-belgium](https://linkedin.com/company/deutsche-bank-belgium)

Colophon – Money Expert est un périodique d'information financière publié par Deutsche Bank AG, Taunusanlage 12, 60325 Frankfurt am Main, Germany, HR/RC Frankfurt am Main/Frankfurt-sur-le-Main HRB nr. 30000. Deutsche Bank AG Succursale de Bruxelles, avenue Marnix 13-15, 1000 Bruxelles, Belgique, RPM Bruxelles, TVA BE 0418.371.094, IBAN BE03 6102 0085 7284, IHK D-HOAV-LOHOD-14. Concept et mise en page : [www.jaja.be](http://www.jaja.be). Photographie : iStock, Getty Images. L'information qu'il contient ne constitue en aucun cas un conseil en investissement. Le contenu du magazine est basé sur la législation (fiscale) en vigueur au moment de la rédaction du magazine, qui peut être modifiée à tout moment par le législateur. L'information contenue dans ce périodique est recueillie aux meilleures sources mais n'engage pas la responsabilité de Deutsche Bank AG Succursale de Bruxelles. La rédaction de ce magazine a été clôturée le 27 septembre 2023. Si vous ne souhaitez plus recevoir le Money Expert, vous pouvez vous désabonner en envoyant un e-mail à [service.clients@db.com](mailto:service.clients@db.com) ou en appelant le +32 2 551 99 35. É.R. : Olivier Delfosse



# 36

Bienvenue dans le monde  
de la mobilité intelligente

# 22

L'Inde, la nouvelle Chine ?





## Actualité

### 06 Perspectives économiques

La croissance mondiale est loin d'atteindre la moyenne des deux dernières décennies. Ce tableau d'ensemble cache cependant de grandes disparités géographiques et sectorielles.

### 10 Tendances investissements

Pour l'instant, les investisseurs attendent des indications claires des marchés pour avancer leurs pions. Mais que faire dans l'intervalle ?

### 14 Nouvel Advisory Center à Knokke

Deutsche Bank modernise son réseau d'agences et ouvre un nouvel Advisory Center à la côte belge.

## Expertise

### 20 Le BRICS s'étoffe

Riche de nouveaux membres, le BRICS sera-t-il plus puissant ? Ou les intérêts de ses sociétaires sont-ils trop divergents ?

### 22 L'Inde, pays d'avenir

En 2030, l'Inde 'pèsera' 7.000.000.000.000 USD. Analyse du phénomène indien.

### 30 Des mains expertes pour votre patrimoine

Tous nos Personal Advisors suivent une formation approfondie en Financial Planning à l'Antwerp Management School.

### 34 En chiffres

Un monde sans technologie = des bourses sans rendement ?

### 42 Planification successorale

Découvrez comment faire don d'un portefeuille avec réserve d'usufruit.

## Solutions

### 16 Produits structurés

Ce qu'il faut savoir avant d'investir.

### 26 Fidelity Funds – Sustainable Asia Equity Fund

Mettez un tigre dans votre portefeuille.

### 36 RobecoSAM Smart Mobility Equities D EUR

Réinventer la roue : comment investir dans la mobilité intelligente ?

### 40 Branche 21

Grâce à la hausse des taux, les solutions de branche 21 peuvent à nouveau offrir des opportunités intéressantes.

### 46 DB ESG Balanced SAA (EUR) Plus L

Investir, c'est un sport d'équipe.

## Et aussi...

### 04 En bref

### 50 3, 2, 1... Go pour la nouvelle saison de hockey !

## Votre carte bancaire bientôt en plastique recyclé

Nous sommes ravis de vous annoncer que dorénavant toutes les cartes de débit et de crédit que nous diffuserons seront fabriquées à partir de plastique recyclé.

Le passage au PVC recyclé entraînera une réduction des émissions de CO<sub>2</sub> et évitera également la production de

davantage de déchets plastiques. C'est une étape supplémentaire dans la réalisation de nos objectifs de réduction de l'empreinte carbone de nos activités. Concrètement, lors du prochain remplacement de votre carte, la nouvelle sera en effet produite à base de plastique recyclé.



## Une journée à la mer...



1.500 mètres à la nage, 40 kilomètres à vélo et 10 kilomètres en courant. Voilà le menu que se sont vu proposer plusieurs collègues de Deutsche Bank il y a quelques semaines, à l'occasion de l'IRONMAN de Knokke (ex-Triathlon du Zwin). Au fil des ans, cet événement s'est transformé pour eux en tradition. Bien que le parcours ait été plus corsé que les dernières années – fini le gentil clapotis du Damse Vaart, place aux vraies vagues de la mer du Nord ! – tous ont rallié l'arrivée avec le sourire. Et comme on ne peut pas être heureux dans son travail sans être heureux dans ses loisirs, Deutsche Bank s'est fait un plaisir de soutenir ces courageux collègues.

## Top 10 des articles les plus lus sur deutschebank.be

entre le 1<sup>er</sup> juin 2023 et le 31 août 2023

- 1** Que (ne pas) faire avec vos investissements en cas de récession ?
- 2** Une IAmpulsion pour votre portefeuille d'investissements ?
- 3** La donation d'un portefeuille-titres avec réserve d'usufruit
- 4** Augmentation des taux d'intérêt sur nos comptes d'épargne
- 5** Plébiscite pour le secteur technologique
- 6** L'heure de la sieste a-t-elle sonné pour les marchés boursiers ?
- 7** Une stratégie pour tous les temps
- 8** BCE – Inflation plus élevée, taux plus élevés
- 9** Croissance : un exercice d'équilibre – État des lieux de l'économie et des investissements
- 10** La fin proche du cycle de hausse des taux devrait soutenir les obligations d'entreprises de qualité

**Restez informé(e)**

Suivez l'actualité sur [deutschebank.be/actu](http://deutschebank.be/actu)

## La course aux médailles... et à un monde meilleur

Le mois dernier, le Groupe Deutsche Bank a invité plusieurs clients à Saint-Tropez pour un événement sportif hors du commun : la manche française du Sail Grand Prix, la Formule 1 des catamarans. Cette course à la voile se dispute par équipes mixtes (au moins 1 équipière dans chaque team) et fait la part belle à la stratégie et la précision. Les bateaux atteignent des vitesses jusqu'à 100 km/h, mais la rapidité n'est pas le seul paramètre. Outre le classement sur la ligne d'arrivée, le SailGP récompense aussi l'écoresponsabilité. Chaque équipe est en effet aussi évaluée en termes d'empreinte écologique, de gestion des déchets, d'inclusion, etc. Les clients de Deutsche Bank ont non seulement pu suivre la course depuis les premières loges, mais aussi découvrir les coulisses du Grand Prix.



### 2 règles de base pour éviter la fraude sur internet

Les fraudeurs cherchent constamment de nouvelles manières d'opérer. Il est important de prendre des mesures de sécurité pour protéger votre patrimoine. Voici un rappel de 2 règles de base :

#### **1 Faites attention lorsque vous cliquez sur un lien dans un e-mail pour accéder à l'Online Banking.**

Lorsque vous cliquez sur un lien dans un e-mail, vérifiez si l'adresse de la page vers laquelle mène le lien est sécurisée. Vous pouvez vérifier en regardant si elle commence par *https*. Cliquez ensuite sur l'icône en forme de cadenas. Vous pouvez ainsi vérifier si le certificat de la page figure bien au nom de Deutsche Bank. L'adresse sécurisée de notre Online Banking est <https://onlinebanking.deutschebank.be/ssologin>

#### **2 Ne communiquez jamais votre nom d'utilisateur et/ou votre code PIN. Ne les écrivez nulle part non plus.**

Ne prêtez jamais votre digipass, ne communiquez jamais votre nom d'utilisateur, votre code PIN ou le code unique généré par le digipass à des tiers... Deutsche Bank ne vous demandera jamais de communiquer votre nom d'utilisateur, le code PIN de votre digipass ou le code unique généré par celui-ci ni oralement, ni par courrier, ni par e-mail, ni via un écran pop-up.

**Pour plus de conseils concernant la sécurité :**

Visitez notre page dédiée : [deutschebank.be/securite](https://deutschebank.be/securite)

Dans notre scénario de base, nous anticipons une récession d'ampleur modérée aux États-Unis, mais un atterrissage en douceur de l'économie reste possible



# Perspectives mitigées pour l'économie mondiale

Les hausses drastiques des taux d'intérêt et le contexte géopolitique tendu pèsent sur les perspectives économiques. Dans un avenir prévisible, la croissance mondiale devrait rester sensiblement inférieure à la moyenne de ces deux dernières décennies. Toutefois, cette situation masque de grandes différences, tant entre les secteurs qu'entre les régions. Alors que les États-Unis continuent d'étonner par leur résilience, la zone euro et surtout la Chine sont à la recherche d'un second souffle.

## **États-Unis : les Américains consomment à tout va**

Loin de s'affaiblir, l'économie américaine a affiché une croissance solide au deuxième trimestre 2023. En rythme annuel, le PIB a augmenté de 2,1%, grâce à une demande intérieure plus vigoureuse que prévu. Pour le troisième trimestre, les prévisions font également état d'une poursuite de l'expansion. La consommation privée, qui représente environ 70% du PIB aux États-Unis (contre un peu plus de 50% dans la zone euro), reste bien orientée et continue à faire office de principal moteur de l'activité (voir encadré).

En dehors de ces éléments positifs, nous nous attendons à ce que les taux d'intérêt élevés freinent davantage l'économie américaine au cours des mois à venir. Outre l'impact de la politique monétaire restrictive – avec des taux directeurs désormais compris entre 5,25% et 5,50%, les réserves d'épargne accumulées par les ménages pendant la crise sanitaire ont aussi fortement diminué. Enfin, la fin du régime favorable de remboursement des prêts

étudiants à partir d'octobre pourrait également peser sur les dépenses de consommation, tout comme les prix élevés des carburants – les États-Unis sont le plus gros consommateur de pétrole par habitant au monde.

Ces ‘mauvaises nouvelles’ constituent aussi d'une certaine façon de ‘bonnes nouvelles’. Après tout, l'économie doit se refroidir pour maîtriser l'inflation. Seulement, il faut absolument éviter un ralentissement trop prononcé. Il faudra toute la dextérité

de la Réserve fédérale (Fed) pour trouver le bon équilibre entre tous les signaux contradictoires qui existent aujourd'hui. L'emploi est un exemple de cette situation : bien que le marché du travail américain montre des signes de détente (avec moins de créations d'emplois), il demeure relativement solide et seule une légère augmentation du taux de chômage est attendue.

Dans notre scénario de base, nous tablons toujours sur une légère récession aux États-Unis au quatrième

→

## **Taylor Swift, Beyoncé et Barbie : un trio détonant**

Si Taylor Swift, Beyoncé et Barbie étaient une économie, elles auraient déjà laissé des dizaines de pays derrière elles dans les classements. Les trois productions emmenées par ces femmes ont entraîné une augmentation significative des dépenses de consommation US au troisième trimestre. La superproduction «Barbie» a généré des recettes record et a stimulé les ventes de vêtements et d'accessoires roses, entre autres. Les fans des stars de la pop Taylor Swift et Beyoncé ont quant à eux dépensé un total de 5,5 milliards de dollars en billets, séjours à l'hôtel, vols, repas, etc. pour leurs concerts.

## Avec une inflation toujours bien supérieure à l'objectif de 2% et une croissance atone, la mission de la BCE reste très compliquée

- trimestre 2023 et au premier trimestre 2024. Nous anticipons une croissance de 2% cette année, suivie d'une déceleration plus marquée à 0,4% l'an prochain. Cela dit, un atterrissage en douceur de l'économie, à savoir une reprise en mains de l'inflation sans récession, reste possible.

### La zone euro flirte avec la stagflation

La reprise a considérablement perdu de son élan dans la zone euro, avec une croissance d'à peine 0,1% au deuxième trimestre. Le secteur manufacturier reste en proie à des difficultés et le ralentissement se fait désormais également sentir dans le secteur des services, malgré une saison touristique

très active. L'indice composite des directeurs d'achats des deux secteurs (composite PMI) est tombé en août à son plus bas niveau depuis novembre 2020 et signale une contraction de l'activité économique. La consommation des ménages est modérée, l'impact du resserrement des conditions de financement freine l'investissement des entreprises et les exportations subissent le contrecoup de la faiblesse de la demande mondiale. Toutefois, la bonne santé du marché du travail et le niveau historiquement bas du chômage font contrepoids. L'augmentation attendue des revenus réels devrait ainsi soutenir la consommation et conduire à une légère amélioration de la croissance à moyen terme.

Globalement, nous n'anticipons pas de récession pour la zone euro, mais une croissance inférieure à 1% en 2023 et en 2024. En revanche, l'Allemagne reste à la traîne et risque bien de tomber en récession. L'industrie manufacturière en particulier est le talon d'Achille : elle se contracte depuis mi-2022 et souffre de la faible demande de la Chine et des coûts élevés de l'énergie. Les défis sont nombreux et il en faudra plus que le plan d'action et les 7 milliards d'euros de réductions d'impôts annuels pour les PME annoncés par le gouvernement pour remettre la locomotive allemande sur les rails. Mais, au-delà des réformes inévitables, le pays doit aussi prendre conscience de ses propres atouts, car ils existent toujours. C'est pourquoi nous pensons qu'il est exagéré de qualifier l'Allemagne "d'homme malade" de l'Europe.

Entre une inflation toujours bien supérieure à l'objectif de 2% et une croissance atone, la mission de la Banque centrale européenne (BCE) reste très

compliquée. Selon nous, il est peu probable que la BCE augmente encore ses taux d'intérêt dans le cycle actuel – le taux de dépôt est désormais fixé à 4%. Néanmoins, la BCE devrait maintenir ses taux aux niveaux actuels pendant un certain temps afin de dompter l'inflation.

### Japon : le retour de l'inflation est-il pérenne ?

Le Japon a enregistré une croissance solide de 4,8% en rythme annuel au deuxième trimestre, principalement grâce à l'essor des exportations et à la faiblesse du yen. Bien qu'un recul de l'activité soit probable au troisième trimestre, celui-ci devrait être modéré par rapport à la forte performance du trimestre précédent.

Alors que le commerce extérieur a dopé la croissance du PIB au deuxième trimestre, la demande intérieure a reculé. Toutefois, nous pensons qu'il s'agit d'un creux temporaire dans la reprise qui s'est amorcé plus tôt. La poursuite attendue de la hausse des salaires et la diminution de l'inflation devraient améliorer le pouvoir d'achat des ménages et soutenir la consommation. Le gouvernement pourrait également étendre son programme de subventions visant à réduire les prix de l'énergie.

En ce qui concerne la demande extérieure, la faiblesse de la demande chinoise pourrait être partiellement compensée par le rebond du tourisme depuis la levée des restrictions sanitaires. Le Japon devrait aussi bénéficier de la politique américaine de 'friendshoring' (délocalisation d'activités vers des pays amis et des partenaires stratégiques afin de diversifier les chaînes d'approvisionnement). Par

## Prévisions de croissance 2023 – 2024

(PIB réel, %)

	2023	2024
<b>Monde</b>	2,9 (+0,1)*	2,7 (-0,2)
<b>États-Unis</b>	2,0 (+1,0)	0,4 (-0,4)
<b>Zone euro</b>	0,8	0,9
<b>Allemagne</b>	0,0	1,0 (-0,2)
<b>Royaume-Uni</b>	0,3 (+0,1)	0,7 (-0,4)
<b>Japon</b>	2,1 (+1,1)	1,1 (+0,2)
<b>Chine</b>	4,8 (-1,2)	4,5 (-0,5)
<b>Inde</b>	6,2 (+0,2)	6,2
<b>Brésil</b>	3,0 (+2,5)	1,5
<b>Russie</b>	1,0 (+2,0)	1,5

Source: Deutsche Bank Wealth Management, septembre 2023  
\*Révisions à la hausse et à la baisse par rapport à juin 2023



conséquent, nous nous attendons à ce que l'économie japonaise affiche une croissance supérieure à son potentiel. Nous avons relevé nos prévisions de croissance à 2,1% pour 2023 et 1,1% pour 2024.

Compte tenu de ces perspectives, la Banque du Japon a récemment laissé entendre qu'elle pourrait infléchir sa politique monétaire ultra-souple. Cela signifierait, d'une part, qu'elle relâcherait encore son contrôle sur la courbe des taux et, d'autre part, qu'elle pourrait mettre fin au régime de taux d'intérêt négatifs en vigueur depuis des années. La condition sine qua non est cependant que la Banque du Japon soit convaincue que l'objectif d'inflation de 2% peut être durablement atteint.

#### **Chine : le secteur immobilier en quête de stabilité**

Alors que l'Inde s'impose de plus en plus comme une puissance économique structurelle en Asie (voir p. 22) et pourrait enregistrer une croissance d'au moins 6% en 2023 et 2024,

la situation de la Chine apparaît plus compliquée. Loin du feu d'artifice que certains attendaient, la reprise après la réouverture a été décevante (à l'exception du secteur des services). L'activité et le sentiment ont été affectés par les problèmes du secteur immobilier et par la déflation. Alors que les autres pays s'efforcent par tous les moyens d'éteindre l'inflation, la Chine tente de maintenir la flamme allumée (bien que l'inflation ait de nouveau 'grimpé' à +0,1% en août). Enfin, la Chine reste également confrontée à une situation géopolitique tendue : en juillet, le pays s'est même vu ravir sa place de premier partenaire commercial des États-Unis par le Mexique.

Conscient de ses problèmes économiques, Pékin a dévoilé un train de mesures de soutien. La banque centrale chinoise a assoupli sa politique monétaire et a notamment annoncé une réduction des apports de fonds propres pour les achats immobiliers, la baisse des taux d'intérêt sur les prêts hypothécaires existants ou encore des

conditions de prêt plus favorables pour un premier achat immobilier. En parallèle, les déductions fiscales pour garde d'enfants et soins aux personnes âgées, entre autres, ont également augmenté, et les incitants à l'achat de biens durables restent en place.

Cependant, après les déboires de certains grands promoteurs, des mesures plus radicales sont nécessaires pour stabiliser le secteur immobilier (qui représente environ 20% du PIB) et réduire les risques pour le système financier. En tout état de cause, les mesures de soutien à la consommation et à l'investissement ne devraient produire leurs effets que progressivement (certaines données pour le mois d'août ont été meilleures que prévu). Mais, en l'absence d'un bazooka ou d'un important plan de relance budgétaire, nous pensons que l'objectif du gouvernement d'une croissance d'au moins 5% cette année restera hors de portée. Nous avons abaissé nos prévisions de croissance pour la Chine à 4,8% en 2023 et à 4,5% en 2024. —





# Les investisseurs attendent...

Pour le moment, les investisseurs sont dans l'attente d'indications claires des marchés pour avancer leurs prochains pions. Mais que faire dans l'intervalle ?

**A**près une année 2022 de vaches maigres – au cours de laquelle les actions, et surtout les obligations, ont bu la tasse – les investisseurs n'avaient guère de raisons de se réjouir de l'arrivée de 2023. Neuf mois plus tard, le tableau est beaucoup plus positif que redouté. Les bourses affichent toujours un bilan résolument positif, même si elles ont récemment cédé une partie de leurs gains<sup>1</sup>. La seule tâche rouge dans cet océan vert ? La Chine. Le feu d'artifice qui a illuminé les bourses chinoises au début de l'année – grâce à la levée du confinement – est aujourd'hui bien loin.

À New York, Londres, Hong Kong et Francfort, les investisseurs ne savent actuellement plus à quel saint se vouer. Faut-il avancer, reculer ou rester provisoirement sur ses positions ? Pour l'instant, personne n'a la moindre indication quant au cap que prendront les bourses. Le chaud et le froid soufflent surtout aux États-Unis, avec une succession de nouvelles tantôt rassurantes, tantôt inquiétantes, faisant en sorte que les investisseurs ont du mal à s'orienter. Un atterrissage brutal ? Une récession modérée ? Une surchauffe ? Ou un atterrissage en douceur malgré tout ? Impossible à (pré)dire pour l'instant.

Les incertitudes quant à la persistance de l'inflation, le jeu de dupes entre les investisseurs et les banques centrales, le prix élevé du pétrole, les problèmes de la Chine... tous ces paramètres sont surtout importants pour les spéculateurs. Ils le sont beaucoup moins pour les investisseurs à long terme. Plutôt que de se préoccuper des incertitudes actuelles, ces investisseurs ont tout avantage à se concentrer sur les opportunités qu'offrent ces situations. Des opportunités qui sont nombreuses, certainement dans le segment obligataire.

→

**Dans le contexte actuel, nous estimons que les actions recèlent un potentiel de hausse de 3% à 7% pour les 12 prochains mois**

#### → **Obligations : c'est le moment**

*“Vous recherchez davantage de rendement potentiel ? Vous le trouverez surtout dans le segment des actions.”* Voilà la recommandation que Deutsche Bank donne depuis de longues années. Or, aujourd’hui, si quelqu’un souhaite faire fructifier son argent, c’est plutôt vers le rayon ‘Obligations’ qu’il doit se diriger. Après de longues années d’anémie, les rendements obligataires ont repris

des couleurs l’année dernière. Et ce dans tous les segments : obligations souveraines et d’entreprises, Investment Grade<sup>2</sup> et High Yield<sup>3</sup>. Actuellement, elles offrent toujours des rendements qui devraient faire réfléchir même les plus ardents partisans des investissements en actions. De fait, les obligations offrent (du moins à court terme) un rendement proche du rendement attendu des actions, alors que leur niveau de risque est sensiblement inférieur.

À notre sens, les fruits les plus juteux se trouvent parmi les obligations d’entreprises Investment Grade, qui offrent selon nous le meilleur rapport risque/rendement. À première vue, les obligations High Yield sont encore plus alléchantes, avec un rendement attendu de 8%, soit largement de quoi compenser l’inflation. Toutefois, face à un risque réel de voir la croissance marquer le pas – et à des émetteurs plus risqués qui ont plus de difficultés à trouver des fonds pour faire face à leurs engagements – nous pensons que

ce n’est pas encore le moment d’investir activement dans ce segment.

Nous conseillons aux investisseurs désireux de remplir leur caddie d’obligations de ne pas attendre éternellement. La précipitation n’est pas davantage conseillée – la perspective de voir les taux directeurs baisser ayant été reportée de novembre 2023 à juin 2024 au cours des six derniers mois ! – mais le sommet est là, ou il n’est en tout cas plus très éloigné. Nous pensons que les taux de la BCE ont atteint un pic, tandis que les chiffres mitigés outre-Atlantique entretiennent l’espoir d’un atterrissage en douceur, et donc d’un plafond pour les taux de la Réserve fédérale.

#### **Actions : l’Europe plutôt que les États-Unis**

Si notre préférence va actuellement aux obligations, cela ne signifie pas pour autant qu’il faut se détourner des actions. Au contraire. Sur le long terme, les actions restent le moteur de croissance d’un portefeuille, et il est important de rester investi en actions. Aujourd’hui également,

Dans le contexte actuel, nous considérons que les actions recèlent un potentiel de hausse compris entre 3% et 7% pour les 12 prochains mois. Bien que la croissance des bénéfices des entreprises devrait stagner en 2023, nous anticipons qu’elle progressera de plus de 10% aux États-Unis en 2024, et qu’elle dépassera les 5% en Europe. Dans notre scénario de base, nous pensons que la croissance économique redémarrera après que l’inflation aura été jugulée. Or, cette évolution devrait donner un coup de fouet aux bénéfices des

### **Comparaison du rendement nominal de différents segments obligataires**

Source : Bloomberg

	décembre 2021	septembre 2023	Moyenne depuis 2008
<b>Obligations d’entreprises Investment Grade en euros</b>	0,5%	4,4%	2,3%
<b>Obligations d’entreprises Investment Grade en USD</b>	2,3%	5,8%	3,7%
<b>Obligations High Yield en euros</b>	2,9%	8%	6,7%
<b>Obligations High Yield en USD</b>	4,2%	8,5%	7,4%

entreprises. Par ailleurs, nous restons bien entendu attentifs – ou plutôt à l'affût – à des baisses temporaires (qui peuvent donner lieu à des opportunités d'achats).

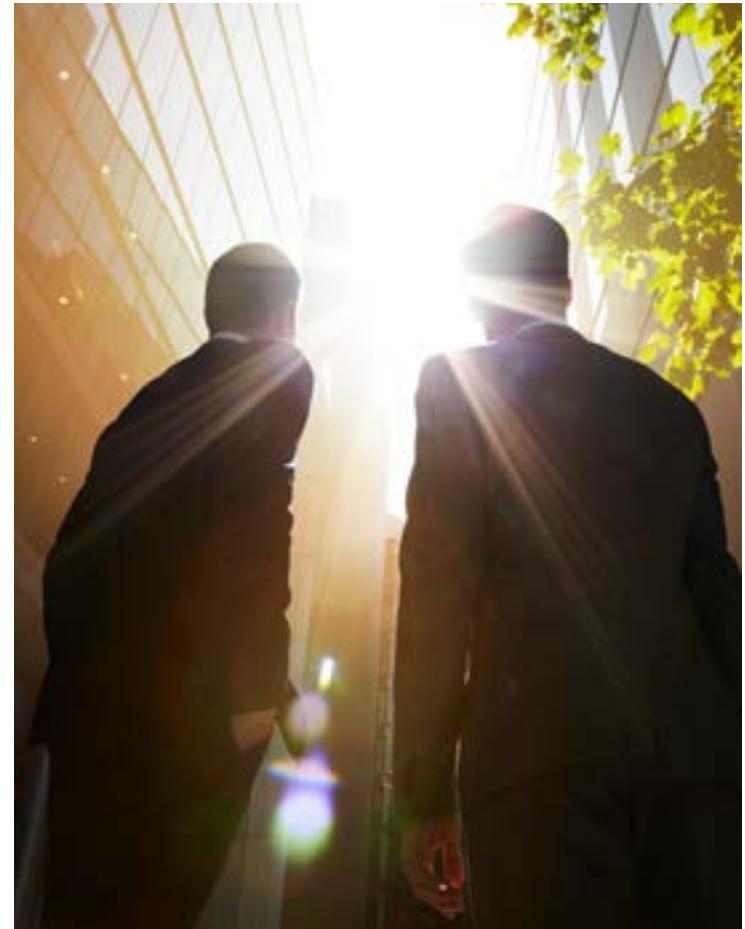
Sur le plan géographique, nous continuons à privilégier l'Europe par rapport aux États-Unis. Nous estimons que le marché boursier US est trop optimiste. Compte tenu des valorisations actuelles, les investisseurs anticipent un atterrissage en douceur, et la fin des hausses de taux, et une diminution de l'inflation, et l'attente d'une stimulation économique continue grâce à l'intégration croissante de l'intelligence artificielle (IA). Nous pensons que le marché américain pourrait encore être porté à court terme par ces prévisions optimistes. À plus long terme, nous privilégions cependant le marché européen en raison de sa valorisation attractive..

Même si les difficultés de la Chine nous incitent à la prudence à court terme, l'Asie recèle toujours le plus grand potentiel à long terme, en raison de sa diversité et de ses atouts économiques et démographiques. Pékin a certes déjà mis en œuvre toute une série d'initiatives pour stimuler la consommation et réveiller le marché immobilier, mais elle n'a pas encore sorti l'artillerie lourde. D'ici là, il reste à voir quand un retournement majeur du marché boursier chinois pourra s'amorcer.

## Et maintenant ?

Forte augmentation des taux, spectre d'une récession, recul des bénéfices des entreprises... jusqu'à présent, les marchés ont digéré les mauvaises nouvelles avec une facilité surprenante. Les nerfs des investisseurs n'en sont mis qu'à plus rude épreuve. Notre recommandation reste cependant d'application : restez investi et, surtout, soyez attentif aux opportunités en obligations et aux corrections sur les marchés d'actions. Reportées sur la ligne du temps d'un investisseur à long terme, les péripéties économiques et géopolitiques actuelles sont plutôt des soubresauts.

À titre d'illustration : au cours des 60 dernières années, les 'chocs' majeurs n'ont pas manqué : assassinat d'un président américain, Guerre froide, crise pétrolière, Attentats du 11 septembre, guerres au Vietnam et en Yougoslavie, démantèlement de l'URSS, crise financière, déroute de millions d'entreprises, Brexit, catastrophes



naturelles par milliers, chute de gouvernements par centaines, multiples krachs boursiers, etc. Or, au cours de ces 6 décennies, la valeur du S&P 500 a progressé sans trop sourciller de 75 à 4.500 points ( $\times 60$ ). En ces temps imprévisibles, l'adage de l'investissement à long terme reste vrai : pour atteindre de nouveaux rivages, il faut oser défier les vagues. —

---

*Les prévisions contenues dans le présent article sont fondées sur des suppositions, évaluations, avis subjectifs, analyses et modèles hypothétiques de Deutsche Bank AG Succursale de Bruxelles, qui peuvent se révéler faux. Fourni exclusivement à titre d'illustration. Le présent article et les informations qu'il contient ne constituent en aucune manière un conseil en investissement. Les produits d'investissements sont sujets à risques. Ils peuvent évoluer à la hausse comme à la baisse et l'investisseur peut ne pas récupérer le montant de son investissement. Toute décision d'investissement doit être conforme au profil de l'investisseur (Financial ID).*

<sup>1</sup> Par le passé, août et septembre ont souvent été baissiers, et il n'en a pas été différemment cette année. Au cours des 15 dernières années, la performance moyenne du S&P 500 au cours de ces deux mois a été négative. Septembre est même le plus mauvais mois absolu du S&P 500. <sup>2</sup> Les obligations 'Investment Grade' sont des obligations provenant d'émetteurs dont la situation financière est considérée comme robuste. Elles ont une notation allant de AAA à BBB- chez Standard & Poor's, ou une notation équivalente chez Moody's ou Fitch. Plus la notation est élevée, plus la probabilité que l'investisseur soit remboursé par l'émetteur à l'échéance finale (sauf en cas de faillite) est grande. <sup>3</sup> Les obligations 'High Yield' sont des obligations provenant d'émetteurs dont la situation financière est considérée comme beaucoup plus risquée. Elles ont une notation comprise entre BB+ et D chez Standard & Poor's, ou une notation équivalente chez Moody's ou Fitch. Comme le risque de défaut de paiement des émetteurs High Yield est sensiblement plus élevé, elles offrent un rendement potentiel plus élevé que les obligations 'Investment Grade'.

# Deutsche Bank s'installe à Knokke

L'ouverture par Deutsche Bank d'un nouvel Advisory Center à Knokke suscite un vif intérêt. Découverte.

**S**elon Febelfin, on dénombrait 6.527 agences de banque en Belgique en 2015. L'année dernière, ce chiffre n'était plus que de 3.590, près de la moitié. Alors que nombre de banques continuent de réduire leur réseau à la portion congrue, Deutsche Bank évolue à contre-courant. "Notre parc d'agences est non seulement resté stable quantitativement au cours de la décennie écoulée, mais il s'est qualitativement amélioré, avec de multiples rénovations", explique Veerle Haenebalcke (Head of Advisory Banking). "Avec l'ouverture de l'Advisory Center flambant neuf de Knokke, notre réseau est désormais riche de 30 agences."

## Proximité

L'implantation à Knokke n'est pas le fruit du hasard. "Cette localisation est un win-win : nous tenons à être proches de nos clients, tandis que nombre d'entre eux possèdent leur domicile ou leur seconde résidence dans cette localité de la côte belge", souligne Jan Martens (Senior Advisor), qui réside lui-même à Knokke depuis 25 ans. Cette proximité est appréciée par les clients, comme en témoignent les multiples réactions. "En une journée à peine, un mois à l'avance, toutes les places disponibles pour notre événement d'inauguration de septembre ont été réservées. Depuis lors, nous ne cessons de recevoir des réactions positives de nos clients et prospects."

## Confort et discréetion

L'Advisory Center de Knokke dispose de tout le confort voulu pour accueillir les clients dans des conditions optimales, toujours sur rendez-vous. Dans le but de leur garantir une totale discréetion, il propose plusieurs 'advisory rooms' où ils peuvent évoquer leurs affaires financières avec leur conseiller en toute quiétude et confidentialité. Lorsque l'avis d'un expert est nécessaire dans un domaine spécifique, toute la technologie voulue est disponible pour organiser une visioconférence,

par exemple avec un gestionnaire de portefeuille ou un Estate Planner. L'accessibilité est également optimale : l'agence est située dans le centre de Knokke, en bordure de la principale voie d'accès à la gare. Les visiteurs peuvent garer leur voiture dans le parking souterrain, tandis que l'agence se trouve à un jet de pierre de la gare.

## Dimension digitale, mais surtout humaine

La digitalisation est essentielle. Pour un client, il faut pouvoir suivre ses investissements online, commander une carte de crédit depuis son canapé ou obtenir une attestation en quelques clics. "Le digital est certes important, mais nous sommes convaincus que la proximité et le contact personnalisé sont irremplaçables, certainement lorsqu'on souhaite obtenir un conseil financier pointu", conclut Veerle Haenebalcke et Jan Martens. "À une époque où tout se gère depuis le creux de la main, la dimension humaine est plus essentielle que jamais. Surtout lorsque les décisions financières que l'on prend peuvent avoir un impact sur votre avenir." —





↑ À Knokke, l'équipe se compose d'un groupe de conseillers diversifiés et expérimentés : Tom Declerck (Advisor), Mathieu Van Wingen (Advisor), Jan Martens (Senior Advisor) et Inge Deneve (Senior Advisor), avec le soutien de Michiel van den Heuvel (Regional Head of Distribution).



Le contact personnel et la proximité sont irremplaçables, certainement lorsqu'on recherche un conseil financier approfondi

**Vous souhaitez nous rendre visite ?  
Obtenir de plus amples informations ?**

Prenez rendez-vous via  
[ag.knokke@db.com](mailto:ag.knokke@db.com)



# Produits structurés : ce qu'il faut savoir avant d'investir

Dans le monde complexe de l'investissement financier, les produits structurés émergent comme des instruments financiers attrayants, offrant une gamme diversifiée d'opportunités et de stratégies. Grâce à leur approche, ces produits offrent un éventail d'avantages, allant du remboursement du capital à l'échéance aux potentiels rendements attractifs, en passant par la diversification des risques. Les produits structurés comportent également des risques qui nécessitent d'être bien compris et acceptés par l'investisseur avant d'acheter un tel produit.

**C**et article se propose d'explorer le fonctionnement des produits structurés, leurs principaux avantages et risques pour les investisseurs, ainsi que les considérations importantes à prendre en compte lors de leur inclusion dans un portefeuille. Découvrirons ensemble comment les produits structurés peuvent jouer un rôle important dans l'atteinte de vos objectifs financiers et dans la construction d'un portefeuille solide et diversifié.

## Comment fonctionnent les produits structurés ?

Les produits structurés sont construits à l'aide de plusieurs investissements financiers qui sont le plus généralement une obligation et des produits dérivés (options) sur un ou plusieurs actifs sous-jacents. Libellés en euros ou en devise, les produits structurés sont des titres de créances : en souscrivant cet instrument, l'investisseur prête de l'argent à un émetteur. Selon les cas, ils offrent un droit partiel (par exemple minimum 90 %), total (100 %) ou aucun droit au remboursement du capital par

l'émetteur à l'échéance du produit. À l'échéance du produit, ou éventuellement avant, par exemple en cas de remboursement anticipé, l'investisseur reçoit le montant de son capital augmenté ou diminué d'un rendement financier potentiel<sup>1</sup>.

## Pourquoi investir dans des produits structurés ?

Investir dans des produits structurés peut présenter plusieurs avantages. Cette formule permet d'optimiser la relation risque/rendement en combinant différents actifs financiers. L'intérêt majeur réside dans la connaissance préalable de tous les paramètres : niveau du droit au remboursement du capital (à l'échéance par l'émetteur), durée maximale de l'investissement, conditions de remboursement et objectif de gain annuel. Cette approche permet d'accéder à des actifs moins accessibles et de diversifier le portefeuille, tout en répondant aux convictions de l'investisseur concernant les marchés financiers. Grâce à l'architecture ouverte chez Deutsche Bank en Belgique, il est également possible de diversifier le risque de crédit sur plusieurs émetteurs.



→ **Le rendement des produits structurés peut prendre différentes formes :**

- Coupons fixes réguliers, avec un versement périodique connu dès le départ.
- Coupons potentiels réguliers, versés en fonction de la performance d'une valeur sous-jacente.
- Une combinaison des deux formes est aussi possible, avec des coupons fixes suivis de coupons potentiels variables.
- Un coupon potentiel unique à l'échéance, en fonction de l'évolution de la valeur sous-jacente de l'investissement.

**Quelles sont les grandes familles de produits structurés ?**

Avec énormément de produits structurés différents, les investisseurs ont la possibilité de choisir entre les produits structurés adaptés à leur situation financière, leurs préférences et leurs objectifs.

Chaque famille de produits structurés présente des caractéristiques uniques. Voici 4 exemples de produits structurés que nous avons l'habitude de distribuer et qui peuvent répondre à plusieurs stratégies d'investissement.

- **Fixed-to-Float** : ce type de produit est généralement assorti d'un coupon fixe, connu à l'avance pour un certain nombre d'années et ensuite d'un coupon variable potentiel, déterminé par un taux d'intérêt variable ou par l'écart entre les taux d'intérêt à long terme et les taux d'intérêt à court terme. Dans ce dernier cas, plus cette différence s'accentue, plus le coupon payé à l'investisseur durant la deuxième partie de la vie du produit sera élevé. En cas d'une différence négative, le coupon serait nul sauf si un coupon minimum est prévu. Avec ce type de produit structuré, l'investisseur table sur une courbe 'normale' des taux de marché, c'est-à-dire qu'il s'attend à ce que le taux de long terme soit plus élevé que le taux de court terme. Mais l'inverse peut aussi se produire, comme c'est le cas actuellement.

- **Floater** : ce type de produit structuré propose en principe un coupon variable durant toute sa durée de vie, dépendant par exemple d'un taux de référence, éventuellement assorti d'un minimum et d'un maximum. Avec ce mécanisme, l'investisseur mise sur une hausse des taux d'intérêt variables, tout en s'offrant un remboursement du capital à l'échéance (et éventuellement

un rendement minimum) en cas de baisse. À la différence du produit précédent, le coupon qui sera payé dépendra de l'évolution absolue des taux d'intérêts, et pas de leur évolution relative (long terme vs court terme).

- **Fixed Callable** : Ces produits génèrent des revenus fixes durant toute la durée et l'émetteur a le droit de le rembourser anticipativement à certaines dates prédéfinies. Une des raisons qui pousserait l'émetteur à rembourser anticipativement serait une chute des taux d'intérêt. Dans ce cas, l'investisseur aura profité d'un coupon particulièrement intéressant sans avoir été investi à long terme.

- **Fund Opportunity (coupon)** : ces produits permettent aux investisseurs de s'exposer à la performance d'un ou plusieurs fonds d'investissement tout en bénéficiant d'un remboursement total ou partiel de leur capital à l'échéance. La performance du ou des fonds sous-jacents sélectionnés peut être distribuée soit sous forme de coupons annuels potentiels soit sous la forme d'un coupon potentiel unique à l'échéance.

**Quels sont les risques principaux liés à un produit structuré ?**

Chaque produit structuré comporte des risques spécifiques que les investisseurs doivent nécessairement comprendre avant de s'engager. Les risques liés au produit structuré concerné peuvent être retrouvés dans la documentation (pré)contractuelle du produit. Ils concernent notamment :

- **Risque de crédit** : un produit structuré est un titre de créance, ce qui signifie que l'investisseur prête de l'argent à l'émetteur en y souscrivant. Cette relation crééditeur-débiteur expose l'investisseur à un risque de crédit. En cas de faillite ou 'mise en résolution'<sup>2</sup> (une restructuration imposée par le régulateur pour éviter la faillite) de l'émetteur et/ou du garant, l'investisseur pourrait ne pas récupérer le capital investi ni les coupons restant éventuellement à payer.
- **Risque de rendement** : selon le mécanisme du produit et l'évolution du sous-jacent, le rendement peut être limité, inférieur à l'inflation, voire inexistant. Reprenons l'exemple d'un produit 'Fixed-to-Float' développé plus haut. Si le rendement de l'investissement est lié à l'écart entre le taux à long terme et le taux à court terme, et que cet écart est négatif, alors le coupon pour l'année concernée sera nul.

## Les produits structurés peuvent apporter de la diversification et un attrayant rendement potentiel



- **Risque de fluctuation du prix du produit :** À la question "Peut-on vendre un produit structuré avant l'échéance ?", la réponse est généralement oui. Mais l'investisseur doit savoir que l'évolution des taux d'intérêt sur le marché, de la solvabilité de l'émetteur et/ou du garant et de l'actif sous-jacent peuvent entraîner une perte de valeur en cas de vente anticipée. De plus, s'il n'y a pas de marché actif, il se peut que l'investisseur ne puisse pas vendre son produit.
- **Risque de change :** en investissant dans une devise autre que l'euro, le client court inévitablement un risque de change aussi appelé risque devise. Le risque de change est la probabilité qu'une baisse du cours de la devise dans laquelle on investit diminue le rendement du placement. Ce risque est d'application sur les coupons éventuels et le remboursement du capital à l'échéance.

En conclusion, les produits structurés offrent aux investisseurs une vaste gamme d'opportunités. Ils peuvent répondre aux besoins spécifiques en matière de rendements potentiellement attractifs et

de diversification du portefeuille. Il est essentiel de garder à l'esprit que ces produits comportent des risques qui doivent être soigneusement évalués et compris par les investisseurs. Pour investir sereinement dans des produits structurés, il est recommandé aux investisseurs de lire le prospectus du produit structuré pour bien comprendre les mécanismes de chaque produit, de s'assurer de l'adéquation du produit avec leur profil de risque et de consulter un conseiller financier qualifié. —

#### **Convaincu(e) par les caractéristiques que présentent les produits structurés ?**

- Appeler Talk & Invest au 078 156 157
- Prenez rendez-vous dans votre Advisory Center au 078 155 150 ou [deutschebank.be/contact](http://deutschebank.be/contact)

<sup>1</sup>Sauf en cas de faillite ou *bail-in* de l'émetteur. Pour plus d'infos, voir question "Quels sont les risques liés ?". <sup>2</sup>Le *bail-in* (traduit en français par "mise en résolution") est une restructuration imposée par le régulateur pour éviter la faillite.

# Les BRICS version XL : un club plus puissant ou plus complexe ?

Dès janvier 2024, le club des pays BRICS accueillera six nouveaux membres. Le collectif sera-t-il bientôt assez fort pour réorganiser les relations de pouvoir au niveau mondial ? Ou les intérêts de ses membres sont-ils trop divergents pour que sa voix devienne déterminante ?

**I**l y a une vingtaine d'années, Jim O'Neill publiait une étude consacrée aux pays émergents. C'est lors de la rédaction de ce rapport que l'économiste a inventé l'acronyme BRIC pour désigner le Brésil, la Russie, l'Inde et la Chine. Très vite, cette abréviation s'est imposée pour dénommer ce quatuor. Toutefois, ce que Jim O'Neill n'avait pas prévu en 2001, c'est que ces quatre pays concluraient huit ans plus tard une collaboration formelle. Un cinquième État – l'Afrique du Sud – s'est invité en 2010 à cette table, transformant le groupe initial en BRICS.

## BRICSAUSIEE ?

Dès le 1<sup>er</sup> janvier 2024, plusieurs nouveaux pays embarqueront à bord du navire : l'Argentine, les Émirats arabes unis, l'Arabie Saoudite, l'Iran, l'Éthiopie et l'Égypte. Le groupe des pays BRICS deviendra donc les BRICSAUSIEE ou, en abrégé, les BRICS+. L'élargissement ne s'arrêtera pas là, car l'Indonésie devrait rejoindre ce groupe dans le courant de l'année 2024, avant sans doute d'autres adhésions. Cet élargissement se fera d'une part par l'adhésion de nouveaux membres, et d'autre part par la conclusion de collaboration avec des pays-partenaires. Lors du sommet des BRICS d'août dernier, pas moins de 60 chefs d'État avaient répondu à l'appel.

L'ambition de ce club est de favoriser la collaboration entre les économies émergentes exerçant une influence stratégique mondiale ou régionale. Depuis l'arrivée des six nouveaux membres, le groupe représente 46% de la population mondiale et 36% du PIB planétaire (en parité de pouvoir d'achat<sup>1</sup>). L'un des autres objectifs du collectif est de contrebalancer la domination géopolitique des pays du G7 (États-Unis, Canada, France, Allemagne, Italie, Royaume-Uni et Japon). Bien qu'il soit loin de posséder le même poids économique, il vient de fonder une *New Development Bank*, en guise d'alternative au FMI et à la Banque Mondiale.

Outre l'annonce des projets d'élargissement, l'ordre du jour du récent sommet des BRICS était copieusement rempli. Au programme, la collaboration en matière d'exploration spatiale, d'enseignement et de soins de santé, la simplification des flux transfrontaliers et des transactions financières, le lancement de projets communs en matière d'énergie et d'infrastructures, et la constitution d'un creuset d'innovation et d'un groupe d'étude sur l'intelligence artificielle (IA).

## Les matières premières comme moyen de pression

Un des grands atouts économiques de ces pays est leur accès aux matières

premières. Les pays BRICS sont les plus grands fournisseurs et consommateurs de matières premières au monde. Les nouveaux arrivants ne feront que renforcer ce leadership. Outre une prédominance accrue dans le secteur de l'énergie grâce à l'Iran, l'Arabie Saoudite et les Émirats arabes unis, les BRICS détiendront une part plus grande des réserves mondiales de métaux. Et en termes de métaux rares, leur part des réserves mondiales dépassera 70%. L'Argentine, un des nouveaux membres, possède les secondes réserves de lithium au monde. Si le club ou l'un de ses membres venait à décider d'utiliser cet atout comme arme économique, cela pourrait pousser à la hausse les prix de ces matières premières pour les États ne faisant pas partie des BRICS.

La montagne de matières premières sur laquelle sont assis les BRICS est importante pour une seconde raison : le commerce de ces ressources est toujours dominé par le dollar américain. Cela rend également les pays vulnérables à d'éventuelles sanctions américaines, un moyen de pression qui incite particulièrement les pays non occidentaux à réduire leur dépendance à l'égard du dollar. Voilà pourquoi une adoption progressive d'autres moyens de paiement entre membres des BRICS+ est un scénario fréquemment envisagé.

Si l'on prend l'exemple du pétrole, la Chine est le plus grand importateur de cette ressource, et l'Arabie Saoudite son plus grand exportateur. Les liens étroits que l'Arabie Saoudite entretenait auparavant avec les États-Unis se sont distendus ces dernières années,

Avec ses nouveaux membres,  
le BRICS représentera  
bientôt 46% de la  
population mondiale et  
36% du PIB planétaire



car les USA ont tenu à se rendre moins dépendants du pétrole saoudien, tandis que les importations chinoises ont fortement progressé, jusqu'à atteindre aujourd'hui le triple du volume des États-Unis. En mars, la Chine et l'Arabie Saoudite ont procédé à une évaluation du paiement des transactions pétrolières en yuan. Si Riyad acceptait le paiement de son pétrole en yuan, la part de cette devise dans les réserves monétaires du royaume wahhabite pourrait atteindre 20% dans les cinq prochaines années. Cette évolution pourrait à son tour contraindre ce pays à trouver une alternative au couplage de sa devise au dollar américain, qui est

actuellement un facteur crucial de stabilité macroéconomique.

Tandis que la Chine s'emploie à favoriser le recours au yuan pour les transactions bilatérales, la *New Development Bank* a annoncé le prochain octroi de prêts en rand sud-africain et en réal brésilien. En devenant membres du club, les plus petits pays devraient à l'avenir trouver plus aisément des opportunités de financement. Un des plus grands bénéficiaires de cette évolution serait l'Iran, qui ploie actuellement sous le poids des sanctions occidentales. Enfin, les BRICS+ envisagent aussi le lancement d'une devise commune.

### Une parade nuptiale complexe

Il ne fait aucun doute que les pays BRICS+ ont de l'ambition à revendre. Reste à voir si elles sont réalistes. La dynamique interne du club pourrait être un obstacle à ses ambitions collectives. Ainsi, le Brésil et l'Inde entretiennent des relations plus complexes avec le monde occidental, et en particulier les États-Unis, que les autres membres du club. Au fil des ans, l'Inde est parvenue à asseoir sa réputation de bloc industriel, de centre d'excellence IT et de hub de services commerciaux, partiellement grâce aux tensions entre la Chine et les USA. Soulignons aussi la méfiance et la rivalité entre la Chine et l'Inde, illustrées par leur conflit frontalier, qui constituent à coup sûr une pierre d'achoppement pour le renforcement de la collaboration au sein du collectif.

Les projets de banque centrale et de monnaie alternatives soulèvent aussi beaucoup de questions. Les économies BRICS+ sont non seulement très différentes, mais aussi géographiquement fort distantes. Une devise commune restreindrait la marge de manœuvre monétaire de chaque État membre, une perspective peu intéressante pour les pays en développement rapide qui souhaitent gérer leur économie en fonction de leurs besoins et circonstances locaux.

En un mot comme en cent, le futur chemin des BRICS+ est pavé d'incertitudes. Tant les relations internes que les objectifs externes sont plus fragmentés et complexes qu'il n'y paraît. La concrétisation des ambitions communes dépendra dès lors non seulement de la volonté de coopérer, mais aussi de la capacité du club à aligner des intérêts et des objectifs divers et parfois contradictoires. —

---

*Cet article est inspiré d'une publication du CIO de Deutsche Bank : 'BRICSAUSIEE/BRICS+ formerly known as BRICS' (septembre 2023).*

<sup>1</sup>La parité de pouvoir d'achat est un indicateur économique qui évalue la valeur des différentes devises en fonction de leur pouvoir d'achat. Plutôt que de se limiter à comparer les taux de change, cet indicateur tient compte de ce qu'il est concrètement possible d'acheter pour un certain montant, ce qui représente plus fidèlement la réalité.



# Pourquoi l'Inde sera-t-elle une économie de 7.000.000.000 USD en 2030 ?

L'Inde est à l'aube d'un formidable développement économique, avec un PIB appelé à progresser de 3.500 à 7.000 milliards USD à l'horizon 2030. Quels sont les atouts de l'Inde pour réaliser une telle prouesse en 7 ans ?

## 1 Richesse démographique

La clé des impressionnantes perspectives économiques de l'Inde réside dans sa richesse démographique. Le sous-continent indien compte 1,4 milliard d'habitants et vient de ravir à la Chine le statut de pays le plus peuplé au monde. En Inde, l'âge médian est très bas (28,4 ans) et ne progressera qu'à 31,7 ans en 2030. En d'autres termes, le pays dispose d'un gigantesque réservoir de main-d'œuvre jeune, prêt à dynamiser l'économie dans les prochaines décennies. D'ici à 2030, la population active devrait avoir augmenté de 97 millions de personnes. Une augmentation qui représente 22% de l'accroissement mondial total. À titre de comparaison, la Chine, le Japon et l'Europe verront leur population active décroître avant la fin de la décennie. Autres chiffres intéressants : la population active de l'Inde d'aujourd'hui est équivalente à celle de la Chine en 2007, tandis que le PIB et le PIB/habitant sont également comparables.

La classe moyenne est également en pleine progression. Aujourd'hui, ce groupe démographique compte 371 millions de personnes, le plus grand au monde. Selon les prévisions, son pouvoir d'achat grandissant dopera la demande intérieure pendant de longues années encore. Autrement dit, l'Inde dispose avec sa jeune population et la croissance de sa classe moyenne d'un énorme potentiel de conversion de sa

richesse démographique en croissance économique.

Dans les régions rurales, un changement s'amorce en outre dans le sens d'une plus grande participation des femmes à la vie économique. Traditionnellement, les femmes y assurent les tâches ménagères. Mais comme le gaz (pour cuisiner), l'eau et l'électricité sont désormais plus largement disponibles dans les campagnes, elles sont déchargées de la corvée 'eau et bois'. Il en résulte non seulement une amélioration du niveau de vie, mais aussi la possibilité d'utiliser le temps ainsi libéré pour participer à des activités commerciales.

## 2 Réformes structurelles

Pour assurer son avenir, l'Inde ne compte pas seulement sur ses atouts démographiques. L'État a lancé ces dernières années diverses réformes structurelles visant à mieux exploiter le potentiel de croissance du pays, dans le but d'accroître la productivité, d'augmenter le bien-être et de réduire l'utilisation abusive des subventions publiques.

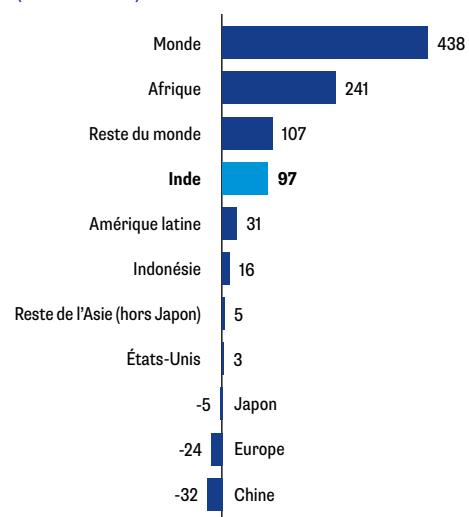
L'une des initiatives les plus marquantes est le lancement de *Aadhaar*, un système d'identification biométrique de tous les citoyens. Via une identification de l'iris et des empreintes digitales, chaque Indien se voit attribuer un identifiant à 12 chiffres. Cette *Aadhaar ID* peut ensuite être liée à un numéro mobile (*Mobile*) et à un compte

bancaire gratuit (*Jan Dhan*). *Aadhaar* permet aussi aux Indiens de s'identifier pour d'autres services. On peut le comparer à notre *Itsme*.

Cette 'trinité' JAM (*Jan Dhan*, *Aadhaar*, *Mobile*) offre plusieurs avantages. Primo, elle permet aux pouvoirs publics d'attribuer des aides et subsides de manières beaucoup plus ciblée et sûre. En ce sens, ce système contribue à la lutte contre la fraude et la corruption, car les transferts financiers parviennent directement aux bons bénéficiaires. Secundo, elle est source de →

**L'Inde devrait contribuer à hauteur de 22% à l'accroissement de la population active mondiale durant la prochaine décennie**

(En millions)



Source : UN Population Estimates, Morgan Stanley, Deutsche Bank AG - Données de février 2023

- davantage d'inclusion financière (voir ci-dessous).

Le gouvernement a aussi beaucoup investi dans les infrastructures physiques, telles que les réseaux routiers et électriques. Ainsi, au cours des 10 dernières années, l'Inde a aménagé pas moins de 73.000 kilomètres de nouvelles routes. Actuellement, ce sont 36 kilomètres de routes qui viennent renforcer le réseau du pays chaque jour. Quant au réseau électrique, il s'étend à tout le pays depuis 2019 : aujourd'hui, chaque ménage indien dispose de l'électricité. L'évolution est considérable par rapport à 2000, lorsque la couverture électrique était seulement de 60%. L'accès à l'eau potable est aussi prioritaire, avec pour but d'en assurer la disponibilité dans tout le pays d'ici l'année prochaine.

Le gouvernement a aussi lancé une batterie d'incitants et subventions visant à créer 6 millions de nouveaux emplois dans l'industrie manufacturière.

Le secteur électronique est le premier à en avoir profité : ces dernières années, de nombreuses multinationales se sont implantées en Inde, telles que Apple, Samsung et Foxconn.

## 3 Moins de charbon, davantage d'énergie verte

L'Inde a atteint dès 2021 les objectifs de l'Accord de Paris sur le Climat, avec 9 ans d'avance. Aujourd'hui, quelque 40% de la production intérieure d'énergie provient de sources renouvelables. A l'horizon 2030, le pays vise plus de 60%, principalement grâce à l'énergie solaire et éolienne.

L'Inde dispose d'un plan ambitieux de conversion vers les énergies propres. Cette transition énergétique devrait en outre contribuer substantiellement à ses objectifs stratégiques. D'abord, elle doit favoriser un développement économique durable (en se détournant des activités à hautes émissions de carbone). Ensuite, elle

doit accroître la suffisance énergétique (en gommant le déficit commercial), car l'Inde est un importateur net de combustibles fossiles. Enfin, la transition énergétique doit contribuer à lutter contre le changement climatique.

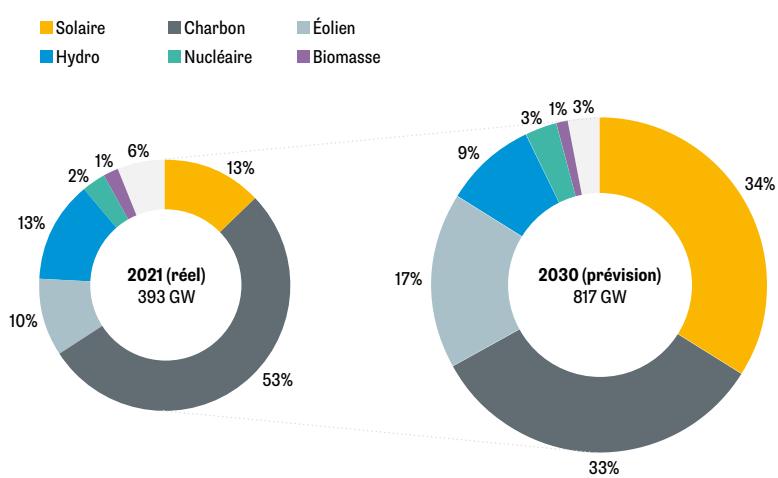
## 4 Révolution digitale

En s'appuyant sur un secteur IT florissant, le gouvernement indien a digitalisé la plupart de ses services. UMANG (*Unified Mobile Application for New-age Governance*) – l'appli mobile intégrée des pouvoirs publics – propose pas moins de 1.682 services aux citoyens. Cette digitalisation progresse sur plusieurs fronts. Ainsi, toutes les données cadastrales sont digitalisées, afin de faciliter les transactions immobilières. Dans le secteur de la santé aussi, les avancées sont considérables : les dossiers médicaux passent au digital et, durant la pandémie, plus de 2,2 milliards de vaccinations ont été enregistrées via une application mobile.

Mais la plus belle *success-story* de cette vague de digitalisation est sans conteste l'UPI : *Unified Payments Interface*. Cette application relie toutes les banques et tous les titulaires d'un compte bancaire via leur numéro de téléphone mobile. Grâce à l'UPI, tous les Indiens peuvent effectuer gratuitement et facilement des paiements et transferts d'argent vers une autre personne ou vers une entreprise. Ce service est formidablement populaire : durant le seul mois de mai 2023, quelque 9 milliards de transactions ont été enregistrées, ce qui fait d'UPI la solution de paiement digital la plus populaire du monde<sup>1</sup>.

L'initiative *Open Network for Digital Commerce* a pour but d'insuffler une révolution dans le-commerce. L'ONDC est un réseau digital qui relie vendeurs et acheteurs, quelle que soit la plateforme sur laquelle ils vendent ou achètent. Une UPI pour les magasins en ligne, en quelque sorte.

## À l'avenir, le solaire et l'éolien fourniront la majeure partie de la capacité électrique de l'Inde



Source : BloombergNEF, Central Electricity Authority, Deutsche Bank AG. Données de 2022.  
Remarque : les valeurs pour 2030 sont extraites du rapport de la CEA sur la capacité de production électrique optimale.



## 5 Inclusion financière

Grâce à la trinité JAM, des millions d'Indiens sont désormais inclus dans le système bancaire national. Aujourd'hui, ils sont plus de 481 millions à posséder un compte *Jan Dhan* gratuit.

La formalisation du secteur bancaire, la meilleure traçabilité des transactions financières et la baisse des taux incitent depuis quelques années les Indiens à s'intéresser aux investissements. On dénombre désormais plus de 108 millions de comptes-titres, un chiffre qui a doublé en deux ans.

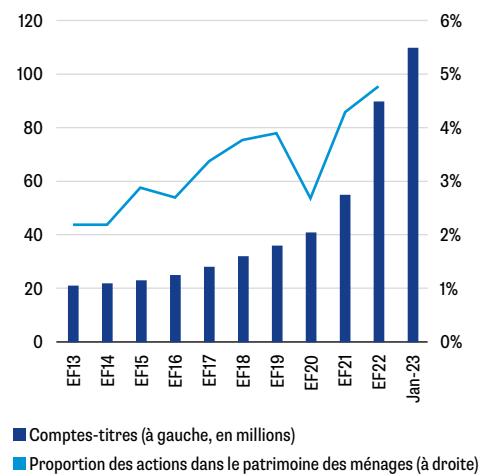
Les investissements périodiques dans des fonds<sup>2</sup> atteignent désormais 20 milliards USD par an, ce qui fait du petit investisseur indien le plus grand acteur du marché, plus important même que les investisseurs institutionnels étrangers. Or, avec la progression attendue du PIB/habitant à 4.000 USD,

ces investissements devraient encore gagner en importance.

### Conclusion

Avec sa main-d'œuvre jeune et sa classe moyenne importante et croissante, l'Inde occupe une position sans égal dans le concert des grandes économies mondiales. Elle affiche une croissance relativement forte depuis plusieurs décennies, mais la véritable synergie des facteurs structurellement favorables ne s'opère que depuis quelques années. Ces facteurs sont non seulement la richesse démographique du pays, mais aussi les réformes publiques qui créent un environnement favorable aux investissements et à l'esprit d'entreprise. Cette évolution a contribué à une augmentation de la consommation, des investissements et de l'épargne. L'Inde a également réalisé des avancées majeures dans la transition vers

## Financiarisation des ménages indiens



Source : MOFSI, NSOL, Deutsche Bank AG,

Données de février 2023

EF = exercice fiscal

l'énergie renouvelable.

En moins de 10 ans, tous les Indiens ont reçu une identité digitale. Il s'agit d'un élément moteur de la révolution digitale, qui offre de multiples gains d'efficience pour les secteurs public et privé. Last but not least, l'ampleur et la performance du secteur IT et l'inclusion financière devraient contribuer à propulser l'Inde au rang de 4<sup>e</sup> économie mondiale d'ici la fin de la décennie. —

Cet article est inspiré d'une publication du Deutsche Bank Global CIO Office: 'India: why it will be a USD 7 trillion economy by 2030', parue le 1er mars 2023. Pour consulter l'intégralité de cette publication (en anglais), scannez le code QR.



*Les produits d'investissements sont sujets à risques. Ils peuvent évoluer à la hausse comme à la baisse et vous pouvez ne pas récupérer le montant de votre investissement. Toute décision d'investissement doit être conforme à votre Financial ID. Plus d'infos sur deutschebank.be/financialid. Les prévisions sont fondées sur des suppositions, évaluations, avis subjectifs, analyses et modèles hypothétiques qui peuvent se révéler faux. Le présent article et les informations qu'il contient ne constituent en aucune manière un conseil en investissement. Fourni exclusivement à titre d'illustration.*

<sup>1</sup> Source : ACI Worldwide, "Prime Time for Real-Time", en collaboration avec GlobalData, Deutsche Bank AG. Données de 2022. <sup>2</sup> Un 'fonds' est l'appellation commune pour désigner un organisme de placement collectif (OPC), qui peut exister sous le statut d'OPCVM (UCITS) ou d'OPCA (non-UCITS). Un OPC peut se composer de compartiments. Les fonds sont exposés à des risques. Leur valeur peut évoluer à la hausse comme à la baisse et il est possible que les investisseurs ne récupèrent pas le montant de leur investissement.

 **Satellite - Solution complémentaire**

Fidelity Funds Sustainable Asia Equity Fund,  
géré par FIL Investment Management (Luxembourg) S.A.

# Mettez un tigre dans votre portefeuille

Alors que l'Asie se distingue par son dynamisme économique, ce continent est souvent sous-représenté dans les portefeuilles d'investissement. Une lacune à combler ?

**Q**uelque 60% de la population mondiale vit en Asie<sup>1</sup>, qui accueille aussi 50% de la classe moyenne mondiale<sup>2</sup>. Cette région du monde représente aussi 35% du PIB planétaire (16,5% seulement en 1970)<sup>3</sup>. Des chiffres éloquents, qui attestent du dynamisme économique de ce continent, et de la croissance de son niveau de bien-être et de sa puissance économique. Or, les chances que les sociétés asiatiques représentent 35, 50 ou 60% de votre portefeuille d'investissement sont probablement égales à... zéro.

Si c'est le cas, sachez que vous n'êtes pas le seul. L'Asie est également sous-représentée dans les indices boursiers mondiaux. Un exemple ? Les actions asiatiques (hors Japon) représentent à peine 10% de l'index 'mondial' qu'est le MSCI ACWI<sup>4</sup>. Quand on sait que cet indice est souvent utilisé comme benchmark, la conclusion s'impose d'elle-même : la plupart des portefeuilles sont sous-investis en actions asiatiques. Pourtant, cette région du monde est promise à un radieux avenir économique : si l'on en croit les projections de l'OCDE, la Chine, l'Inde et

l'Indonésie réunies représenteront en 2060 près de la moitié (48,7%) du PIB mondial<sup>5</sup>. Cet avenir pourrait bien sûr être émaillé de hauts et de bas, mais cette perspective offre un énorme potentiel aux investisseurs à long terme.

## Tous les chemins mènent à Pékin. ... ou pas.

Avec son immense marché intérieur, sa volonté d'innovation et de générer une croissance durable, la Chine influence directement le dynamisme économique du continent asiatique. D'après les projections, ce pays détrônera dans 12 ans les États-Unis au rang de première puissance économique mondiale<sup>6</sup>. Les autres poids lourds asiatiques, tels que l'Inde, la Corée du Sud, le Vietnam et l'Indonésie, poursuivront eux aussi leur croissance et progresseront dans ce classement mondial.

Les innovations technologiques de la Corée du Sud, le potentiel démographique et les performances du secteur de services de l'Inde (voir aussi en page 46), la santé éclatante du hub financier de Singapour, les exportations de Taïwan (70% du PIB<sup>7</sup>), l'envolée économique du Vietnam (8% en 2022<sup>8</sup>) et les richesses naturelles de l'Indonésie ne



sont que quelques exemples des autres atouts et opportunités que l'Asie offre aux investisseurs. En marge du mix entre marchés en croissance et marchés émergents, il est important de souligner que la dynamique de chaque pays d'Asie est spécifique. Là où tel pays recèle des atouts en infrastructures et technologie, tel autre se distingue par des opportunités dans le domaine de la production et de la consommation, par exemple.

## Entre prudence et prospérité

L'Asie se doit d'être représentée dans un portefeuille d'investissement correctement diversifié. Les dernières années n'ont cependant pas été un long fleuve tranquille, en raison surtout des mésaventures chinoises. Citons



pèle-mêle le bras de fer politique avec les USA, les rigoureux confinements, les inquiétudes sur le marché immobilier, le ralentissement de l'économie et l'érosion de la consommation des ménages. Toutes ces évolutions ont impacté l'ensemble du continent asiatique.

“Malgré son parcours chaotique au cours des dernières années, nous restons optimistes par rapport à l'Asie. La tendance à moyen terme devrait être soutenue par la fin prochaine du cycle de hausse des taux de la Federal Reserve, qui devrait entraîner un affaiblissement du dollar, et par les initiatives visant à stimuler la croissance en Chine”, explique Wim D’Haese, Head Investment Strategist chez Deutsche Bank Belgique. Les valorisations asia-

tiques sont en outre attrayantes. Le MSCI AC Asia ex. Japan se traite pour l'instant à un rapport cours/bénéfice estimé (sur 12 mois) de 12,6, soit un discount de 22% par rapport au MSCI AC World et même de 34% par rapport au S&P 500<sup>9</sup>.

#### Comment investir en Asie ?

Pour l'investisseur particulier, l'Asie est un marché intéressant, mais pas simple à appréhender. Acheter des actions à la bourse du Vietnam, d'Inde ou de Malaisie ? Faire un choix parmi les 4.000 actions chinoises ? Analyser des rapports annuels en philippin ou en thaï ? Voilà qui n'est pas évident. L'ampleur du marché asiatique, la diversité de ses devises et la complexité de la région en font un plat assez indigeste

pour l'investisseur. C'est sans doute aussi une des raisons pour lesquelles nous investissons si peu en Asie : il est plus confortable d'opter pour une zone géographique ou pour des sociétés que nous connaissons. Pour profiter malgré tout de l'indéniable potentiel de croissance de cette région du monde, tout en s'efforçant de contrôler les risques, un fonds d'actions à gestion active géré par des experts qui ont accès aux marchés locaux<sup>10</sup> peut être une option intéressante.

#### Fidelity Funds -

##### Sustainable Asia Equity Fund

Fidelity Funds – Sustainable Asia Equity Fund investit au moins 70% de ses actifs dans des actions cotées en bourse en Asie (hors Japon), qui y →



→ possèdent leur siège ou qui y mènent la majeure partie de leurs activités. Ce fonds investit tant dans des économies robustes (telles que Taïwan, Hong Kong et la Corée du Sud) et dans les deux poids lourds de la croissance (Chine et Inde) que dans les pays de l'ASEAN (Association of Southeast Asian Nations). Cette association regroupe une dizaine de pays, dont l'Indonésie, la Malaisie et les Philippines. Autrement dit, des nations qui en sont aujourd'hui au stade de développement de la Chine il y a une vingtaine d'années.

Un des maîtres-atouts de ce fonds réside dans son ancrage local. "Plus de 55 analystes et 25 gestionnaires de portefeuille répartis dans l'ensemble du continent asiatique aident l'équipe de gestion à prendre les bonnes décisions. Cette équipe bénéficie en outre des conseils de 14 experts en investissement responsable", explique Gary Monaghan, Investment Specialist chez Fidelity (Hong Kong). "Nous sommes donc fermement ancrés en Asie : nos collègues parlent les différentes langues locales, entretiennent des contacts avec les entreprises et prennent en permanence le pouls des marchés. Cette proximité, il serait im-

possible de l'avoir depuis un bureau à Londres ou à New York. Ce 'local knowledge' et ces analyses approfondies sont indispensables pour investir avec succès en Asie. Aux États-Unis, il est difficile de battre l'index via une gestion active, précisément parce que les analystes locaux radiographient très efficacement le marché. Il n'en va pas de même en Asie. Il reste donc de nombreuses perles à découvrir."

#### **Investissement responsable aussi**

Le fonds investit généralement dans 50 à 70 actions, avec une diversification en termes de capitalisation. Dans tout l'éventail des actions asiatiques, les gestionnaires recherchent des sociétés possédant les trois caractéristiques suivantes :

- La volonté d'entreprendre durablement et des initiatives concrètes en ce sens
- D'excellents fondamentaux : prix, position concurrentielle, orientation générale, réinvestissement des liquidités...
- Une valorisation attrayante et un potentiel positif à long terme

Dans sa politique d'investissement, le compartiment tient compte des

indicateurs ESG (environnementaux, sociaux et de bonne gouvernance) tels que visés à l'article 8 du règlement européen SFDR (Sustainable Finance Disclosure Regulation)<sup>11</sup> et promeut ainsi les caractéristiques écologiques et sociales. Le compartiment n'a cependant pas pour finalité d'investir durablement, mais il s'efforce d'éviter les investissements ayant un impact négatif considérable sur les questions ESG. Les gestionnaires appliquent une approche active de l'actionnariat, en incitant les entreprises à consentir davantage d'efforts dans ce domaine. "Il est incontestable que l'Europe est à la pointe en matière d'ESG, de standardisation et de reporting. De nombreuses sociétés asiatiques comblent toutefois leur retard depuis quelques années. Les gestionnaires du fonds mettent donc l'accent sur une collaboration active avec les entreprises dans lesquelles ils investissent. C'est précisément parce que l'ESG n'en est qu'à ses balbutiements sur ce continent que le potentiel de progrès et de rendement est grand", conclut Gary Monaghan.

Pour de plus amples informations sur la durabilité du compartiment, consultez le Prospectus et la Publication du gestionnaire du fonds (disponible sur [legal-doc.quantaly.com/DeutscheBank/BE/Document/Download/NL/SFDR\\_GEN/LU0261946445](http://legal-doc.quantaly.com/DeutscheBank/BE/Document/Download/NL/SFDR_GEN/LU0261946445)). Avant de prendre une décision d'investissement, il convient de tenir compte de toutes les caractéristiques et objectifs du produit financier. —

---

*Toute décision d'investissement doit être basée sur le prospectus et sur le document 'Informations essentielles de l'Investisseur', et être conforme à votre Financial ID<sup>12</sup>.*

*Le présent article a été rédigé par Deutsche Bank AG Succursale de Bruxelles et est cofinancé par le gestionnaire du fonds présenté.*

<sup>1</sup>Source : [asiapacific.unfpa.org/en/populationtrends](http://asiapacific.unfpa.org/en/populationtrends) <sup>2</sup>Source : [brookings.edu/articles/asia-tipping-point-in-the-consumer-class](http://brookings.edu/articles/asia-tipping-point-in-the-consumer-class) <sup>3</sup>Source : World Bank, à consulter via [data.worldbank.org/indicator/NY.GDP.MKTP.CD?locations=1W-8S-Z4](http://data.worldbank.org/indicator/NY.GDP.MKTP.CD?locations=1W-8S-Z4) <sup>4</sup>Source : [msci.com/documents/10199/8d97d244-4685-4200-a24c-3e2942e3adeb](http://msci.com/documents/10199/8d97d244-4685-4200-a24c-3e2942e3adeb) <sup>5</sup>Source : [data.oecd.org/gdp/gdp-long-term-forecast.htm](http://data.oecd.org/gdp/gdp-long-term-forecast.htm) <sup>6</sup>Source : [economist.com/briefing/2023/05/11/how-soon-and-at-what-height-will-chinas-economy-peak](http://economist.com/briefing/2023/05/11/how-soon-and-at-what-height-will-chinas-economy-peak) <sup>7</sup>Source : [tradingeconomics.com/taiwan/exports](http://tradingeconomics.com/taiwan/exports) <sup>8</sup>Source : <https://www.worldbank.org/en/country/vietnam/publication/taking-stock-vietnam-economic-update-march-2023> <sup>9</sup>Source : Bloomberg Finance L.P., consultée le 12/9/2023 <sup>10</sup>Un 'fonds' est l'appellation commune pour désigner un organisme de placement collectif (OPC), qui peut exister sous le statut d'OPCVM (UCITS) ou d'OPCA (non-UCITS). Un OPC peut se composer de compartiments. Les fonds sont exposés à des risques. Leur valeur peut évoluer à la hausse comme à la baisse et il est possible que les investisseurs ne récupèrent pas le montant de leur investissement. <sup>11</sup>Règlement (EU) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers. <sup>12</sup>Plus d'infos sur [deutschebank.be/financialid](http://deutschebank.be/financialid)

## Fidelity Funds – Sustainable Asia Equity Fund, géré par FIL Investment Management (Luxembourg) S.A.

Le Compartiment cherche à atteindre une croissance du capital sur le long terme. Le Compartiment investit au moins 70 % de ses actifs dans des actions de sociétés qui sont cotées, qui ont leur siège social ou qui exercent la majeure partie de leur activité en Asie (hors Japon). Cette région comprend des pays qui sont considérés comme des marchés émergents. Le Compartiment peut également investir dans des instruments du marché monétaire à titre accessoire. Le Compartiment investit au moins 70 % de ses actifs dans des titres d'émetteurs présentant des caractéristiques environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) favorables et jusqu'à 30 % dans des titres d'émetteurs dont les caractéristiques ESG sont en phase d'amélioration. Le Compartiment peut investir dans les actifs suivants selon les pourcentages indiqués : moins de 30 % de ses actifs (directement et/ou indirectement) dans des actions A ou B chinoises (sur une base globale) SPAC : moins de 5 %. Les dix principales participations du Compartiment peuvent représenter 50 % ou plus de ses actifs, ce qui se traduit par un portefeuille concentré. Dans le cadre de sa gestion active du Compartiment, le Gérant de Portefeuille tient compte des paramètres de croissance et de valorisation, des données financières des sociétés, du rendement du capital, des flux de trésorerie et d'autres mesures, ainsi que des dirigeants, du secteur, des conditions économiques, et d'autres caractéristiques. Le Gérant de Portefeuille tient également compte des caractéristiques ESG lorsqu'il évalue les risques et opportunités d'investissement. Afin de déterminer si les caractéristiques ESG sont favorables, le Gérant de Portefeuille prend en compte les notations ESG fournies par Fidelity ou des agences externes. Le Gérant de Portefeuille veille, par le biais de la procédure de gestion des investissements, à ce que les sociétés détenues dans le portefeuille respectent des pratiques de bonne gouvernance. Le Compartiment évalue les caractéristiques ESG d'au moins 90 % de ses actifs. La notation ESG moyenne du Compartiment dépasse la notation ESG moyenne de son univers d'investissement (tel que représenté par la référence) après l'exclusion de 20 % des actifs ayant les notations ESG les plus faibles. Le Compartiment respecte les normes de la Famille de Compartiments durables de Fidelity. Pour plus d'informations, consultez « Investissement durable et intégration ESG ».

La politique d'investissement mentionnée ci-dessus est issue du KID. Ni le rendement, ni le capital sont garantis ou protégés. Le gestionnaire peut cesser la commercialisation du compartiment en Belgique. Les produits d'investissement peuvent évoluer à la hausse ou à la baisse et les investisseurs peuvent ne pas récupérer le montant de leur investissement. Vous trouverez une description détaillée des risques dans le prospectus disponible sur le site web deutschebank.be

**Risque de liquidité :** Difficulté de valorisation ou de cession de titres au moment désiré.

**Risque de contrepartie :** Incapacité ou refus d'une contrepartie à honorer ses obligations.

**Risque de change :** Fluctuations des taux de change ou de la réglementation de contrôle des changes.

**Risque actions :** Les actions sont, en général, plus volatiles que les obligations. Les cours des actions fluctuent en fonction de plusieurs facteurs, dont notamment des informations d'ordre général, économique, sectoriel ou relatives à la société.

**Risque des marchés émergents :** Risques politique, juridique, de contrepartie, et opérationnel accrus pour les marchés émergents.

**Risque de concentration:** exposition concentrée à un certain secteur ou zone géographique.

**Risque de durabilité :** Un risque en matière de durabilité est un événement ou une situation dans le domaine environnemental, social ou de la gouvernance qui, s'il survient, pourrait avoir une incidence négative importante, réelle ou potentielle, sur la performance de l'investissement.

**Risque lié à la Chine :** Les investissements onshore (domestiques) en République Populaire de Chine (RPC) sont soumis aux risques liés aux investissements dans les marchés émergents et à des risques supplémentaires spécifiques au marché de la RPC.

**Risques liés à l'utilisation de produits dérivés :** Ces instruments, en raison de leur effet de levier, peuvent accroître la sensibilité du portefeuille aux mouvements du marché.

**Avant de souscrire, vous avez l'obligation de prendre connaissance du Document d'Informations Clés et du prospectus. Nous vous recommandons également de consulter les derniers rapports périodiques de la SICAV. Ces documents peuvent être consultés en néerlandais et en français sur deutschebank.be ou obtenus gratuitement dans les Advisory Centers de Deutsche Bank AG Succursale de Belgique, en tant que distributeur, et auprès du service financier du compartiment. Veuillez trouver plus d'informations dans le document Résumé des Droit des Investisseurs, également disponible sur <https://public.deutschebank.be/f2w/media-pdf/resume-droits-investisseurs.pdf> Pour des réclamations éventuelles, le client peut s'adresser au service Client Solutions de la Banque (adresse : Deutsche Bank Client Solutions, Avenue Marnix 13-15, 1000 Bruxelles ;**

Tél. : +32 2 551 99 35 ; E-mail : [service.clients@db.com](mailto:service.clients@db.com)). Dans l'hypothèse où le traitement de la réclamation tel que visé ci-dessus serait insuffisant pour le client, celui-ci peut prendre contact avec l'Ombudsman - Adresse : Ombudsfin asbl, North Gate II, Boulevard du Roi Albert II 8, bte 2, B-1000 Bruxelles ; E-mail : [ombudsman@ombudsfin.be](mailto:ombudsman@ombudsfin.be) ; Site web : [www.ombudsfin.be](http://www.ombudsfin.be)

### Données techniques

#### Données de base

<b>Classe d'actions :</b>	A - EUR
<b>Parts :</b>	Capitalisation / Distribution
<b>Codes ISIN :</b>	LU0261946445 / LU0069452877
<b>Devise :</b>	EUR
<b>Pays d'origine :</b>	Luxembourg
<b>Nationalité du gestionnaire :</b>	Luxembourg
<b>Souscription minimale :</b>	1 part chez Deutsche Bank
<b>Frais d'entrée :</b>	Max. 5,25% (chez Deutsche Bank max. 1,5%)
<b>Frais de sortie :</b>	0%
<b>Frais courants</b> <i>(y compris la commission de gestion)</i> <sup>1</sup> :	2,49% (1,92% de frais de gestion et autres frais administratifs ou opérationnels + 0,57% frais de transaction)
<b>Swing pricing<sup>2</sup>:</b>	Applicable
<b>Mécanisme anti-dilution<sup>3</sup>:</b>	Pas applicable
<b>La VNI peut être consultée sur le site :</b>	<a href="http://www.fundinfo.com">www.fundinfo.com</a>

#### Régime fiscal en Belgique<sup>4</sup>

<b>Classe d'actions :</b>	Classe A - EUR
<b>Nature juridique :</b>	Compartiment de Sicav en droit luxembourgeois
<b>TOB à l'achat :</b>	-
<b>Taxe de bourse à la sortie :</b>	1,32% (max 4000 euro) / pas d'application
<b>Précompte mobilier sur dividende :</b>	Pas d'application / 30%
<b>Précompte mobilier en cas de rachat :</b>	30%

#### Indicateur de risque

RISQUE LE PLUS FAIBLE		RISQUE LE PLUS ÉLEVÉ				
1	2	3	4	5	6	7

L'indicateur de risque suppose que vous conservez le produit pendant plus de 5 années. Le risque réel peut varier fortement si vous encasez votre argent précocement et vous pouvez récupérer moins que le montant initialement investi. Le SRI (Summary Risk Indicator) donne une indication du risque lié à l'investissement dans le produit. Il permet d'apprecier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres et il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de la part du gestionnaire du fonds de vous payer. Il situe le risque sur une échelle de 1 (risque le plus faible) à 7 (risque le plus élevé). La catégorie la plus basse n'est pas synonyme d'investissement sans risque. L'indicateur synthétique de risque est basé sur la situation et les caractéristiques présentes du produit et pourrait ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du produit. La catégorie de risque indiquée n'est pas garantie et peut changer avec le temps. Si la devise du produit n'est pas l'euro (EUR), veuillez faire attention au risque de change. Votre gain ou perte final dépendra donc aussi du taux de change entre les deux monnaies. Ce risque n'est pas pris en compte dans cet indicateur.

<sup>1</sup> Les frais courants n'incluent pas la rémunération liée à la performance et les frais de transaction. Les frais courants calculés sur la base du KID. Deutsche Bank AG Succursale de Bruxelles reçoit de la part du gestionnaire de l'OPC un pourcentage de l'indemnité de gestion de ce dernier et ce, sous la forme de rétrocessions. De façon générale ce pourcentage varie entre 50% et 60 %. Plus de détails sont disponibles sur simple demande auprès de Deutsche Bank AG Succursale de Bruxelles. <sup>2</sup> Le swing pricing désigne un processus par lequel la valeur nette d'inventaire (VNI) d'un fonds est ajustée pour refléter les coûts de transaction causés par les entrées et sorties dans ce fonds, à charge des investisseurs entrants et sortants. Le swing pricing peut être un mécanisme utile pour protéger les intérêts des investisseurs existants de l'impact négatif sur la valeur nette d'inventaire. Veuillez consulter le prospectus du fonds pour connaître les conditions exactes d'application. <sup>3</sup> Le gestionnaire peut appliquer un mécanisme anti-dilution aux investisseurs qui rejoignent ou quittent le fonds. Le prélèvement variable anti-dilution permet d'ajuster à la hausse (ou à la baisse) les droits d'entrée et de sortie et sont calculés sur la base du coût estimé de la négociation des investissements sous-jacents. Ce prélèvement de dilution est versé au fonds afin de réduire pour les investisseurs existants les coûts de restructuration du portefeuille.

<sup>4</sup> Traitement fiscal selon la législation en vigueur à la date de publication du présent article et en fonction de la situation fiscale individuelle de l'investisseur. Lors du rachat de parts de capitalisation et de distribution, l'investisseur individuel, personne physique et résident belge, peut être soumis à un précompte mobilier de 30 % sur les revenus (sous forme d'intérêts, de plus-values ou de moins-values) provenant directement ou indirectement des créances, si le fonds investit plus de 10 % de ses actifs en créances, comme le prévoit l'article 19bis du CIR 92. Ce document ne constitue pas un avis fiscal ou juridique.





# Votre patrimoine est entre de bonnes mains

Pour aménager une piscine dans votre jardin ou rendre à votre vieille voiture son lustre d'antan, vous faites appel à des spécialistes. Cette expertise, vous l'attendez également de la part de vos conseillers financiers. Voilà pourquoi tous nos Personal Advisors suivent une formation approfondie en Financial Planning à l'Antwerp Management School.

**P**rotéger et faire fructifier votre patrimoine, voilà la mission de tous les Personal Advisors. En marge de leur background économique et de leur passion pour les marchés financiers, tous nos nouveaux conseillers suivent une formation intensive à l'Antwerp Management School (AMS). Deutsche Bank collabore depuis 18 ans avec cet établissement de renom. Plusieurs formations dispensées par l'AMS figurent dans le top 100 mondial de leur catégorie, selon le classement du Financial Times<sup>1</sup>.

→

<sup>1</sup>Source : <https://rankings.ft.com/schools/410/universiteit-antwerpen-management-school/programme-portfolio>



↑ Une vingtaine de collègues ont conclu fructueusement cette formation.

#### → Des pensions au droit successoral

La formation de l'AMS s'étend sur une année académique complète. Toutes les deux semaines, les étudiants sont plongés dans différentes thématiques : la théorie de l'investissement, le droit successoral, le droit matrimonial, les testaments, les

techniques de planification, l'impôt des personnes physiques, la sécurité sociale et les pensions complémentaires (telles que l'assurance de groupe). À la fin du cursus, les étudiants se soumettent à un examen, sous la forme d'un cas complexe à analyser, suivi de conseils concrets à formuler.

“Chaque Personal Advisor, quels que soient son background ou ses diplômes, peut bénéficier de cette remarquable formation”, explique

#### De la théorie à la pratique

Le cursus a été conçu en exclusivité pour Deutsche Bank. Gestion financière, droit successoral, techniques de planification... Chacune de ces disciplines est enseignée par un professionnel du domaine en question, de manière à permettre à nos collaborateurs de mettre la théorie en pratique. Ces formations sont en outre évaluées tous les ans, et adaptées aux attentes et situations de nos clients. Ainsi, l'accent est mis actuellement sur la planification successorale, un thème qui intéresse beaucoup nos clients.

#### Un entretien constructif

Cette formation n'a pas pour seul but d'offrir encore davantage de compétences à nos Personal Advisors. “Elle leur donne aussi la confiance voulue pour aborder avec leurs clients des sujets qui sont moins évidents, voire sensibles”, souligne Philippe Baervoets (Head of Estate Planning). “La banque, c'est avant tout une question de confiance. C'est aussi oser évoquer les thèmes qui sont importants pour les clients”. Gérer un patrimoine financier, ce n'est pas seulement chercher à faire fructifier son capital, mais c'est aussi penser

**Gérer le patrimoine d'un client, ce n'est pas seulement rechercher le rendement financier, mais c'est aussi penser à sa famille, concrétiser ses rêves et, parfois, apaiser ses craintes et ses angoisses**

Glenn Goovaerts (HR Country Head). “Le diplôme décerné par l'AMS à la fin de la formation est non seulement un plus pour le CV de nos Personal Advisors, mais il s'agit surtout, pour nos clients, d'une garantie de qualité des conseils prodigués par ces spécialistes de Deutsche Bank.”

## Deutsche Bank Belgique est en permanence à la recherche de jeunes talents et de profils expérimentés.

à sa famille, concrétiser ses rêves et, parfois, résoudre des craintes et des angoisses. Grâce à leur formation AMS, nos conseillers sont en mesure de détecter plus vite ces attentes et objectifs, avec à la clé une collaboration plus fluide et plus efficiente avec notre département Estate Planning.

### Actualiser ses connaissances

Après la formation AMS, les collaborateurs de Deutsche Bank continuent à se perfectionner et à se recycler. Le paysage financier est en effet en perpétuelle évolution. Les changements législatifs, économiques et technologiques, ainsi que l'évolution des attentes des clients, imposent à nos conseillers d'actualiser leurs connaissances tout au long de leur carrière. Pour répondre à cette nécessité, Deutsche Bank organise tous les ans un séminaire à l'intention de nos Personal Advisors, au cours duquel différents thèmes sont passés en revue et toutes les nouveautés leur sont présentées.

### Vous aussi, vous aimeriez travailler chez Deutsche Bank ?

Deutsche Bank Belgique est en permanence à la recherche de jeunes talents et de profils expérimentés. Nous disposons pour le moment de plusieurs opportunités intéressantes, tant comme Personal Advisor que comme Private Banker. En travaillant pour Deutsche Bank, vous rejoignez un acteur international de premier plan, et vous bénéficiez d'une formation de pointe et d'un excellent équilibre privé-professionnel, grâce notamment à une politique flexible de télétravail. —

### Vous aussi, vous aimeriez travailler pour Deutsche Bank ?

Pour consulter toutes nos offres d'emploi, surfez sur [deutschebank.be/fr/a-propos-de-nous/jobs.html](http://deutschebank.be/fr/a-propos-de-nous/jobs.html) ou scannez ce code QR



Maxim Persyn - Personal Advisor à l'Advisory Center Sint-Denijs-Westrem

### “La planification patrimoniale, c'est bien plus qu'ajouter quelques chiffres”

Théorie des investissements, droit matrimonial, fiscalité, planification successorale... comme Personal Advisor, il est impossible d'être spécialisé en tout. Mais il est important de disposer d'une base solide dans chacun de ces domaines. Pour Maxim Persyn (30 ans), c'est là que réside la principale plus-value de cette formation.

“Chaque client est unique en termes de background, de situation familiale, d'objectifs financiers et d'objectifs de vie”, commence Maxim. “Ma mission consiste à aller au fond des choses et à comprendre ce que le client souhaite vraiment, de manière à lui permettre de regarder vers l'avant avec l'esprit tranquille. Pour ce faire, il ne suffit pas de prendre une calculatrice et d'aligner des chiffres.”

Pour aider les clients à prendre les bonnes décisions, un Personal Advisor doit disposer d'un bagage et de compétences certaines. “Bien sûr, on apprend beaucoup à l'école et dans la pratique. Mais la formation que j'ai suivie à l'Antwerp Management School, en compagnie d'une vingtaine de collègues, a donné une dimension supplémentaire à certains sujets, que l'on ne trouve pas dans les livres”, souligne-t-il.

“Chacun des professeurs de l'AMS est une sommité dans son domaine. Ils sont avocats, fiscalistes, et parviennent donc à traduire la théorie en pratique concrète”, poursuit Maxim. “La formation m'a fourni l'arsenal de compétences voulu pour déchiffrer les problématiques des clients et pour leur proposer des solutions pertinentes et personnalisées. Souvent, les clients ne maîtrisent pas bien l'ampleur de leur patrimoine, ne savent pas ce qu'il adviendra de leur capital en cas de décès et n'ont pas conscience, par exemple, que les sommes qui figurent sur un compte à leur seul nom reviennent pour moitié à leur conjoint en cas de décès. La formation nous permet de détecter ce genre de choses, et donc de faire véritablement la différence.”

“L'investissement consenti par Deutsche Bank dans cette post-formation est non seulement une marque de confiance, mais il illustre aussi l'importance que la banque accorde au développement professionnel et personnel”, conclut Maxim Persyn.

# Un monde sans technologie = des bourses sans rendement ?

La technologie est aujourd’hui le moteur du progrès économique. Sept des dix plus grandes capitalisations boursières mondiales sont des ‘techs’.<sup>1</sup> Voilà pour le constat, mais quelle est – en chiffres – l’influence des technologies sur les performances boursières ?

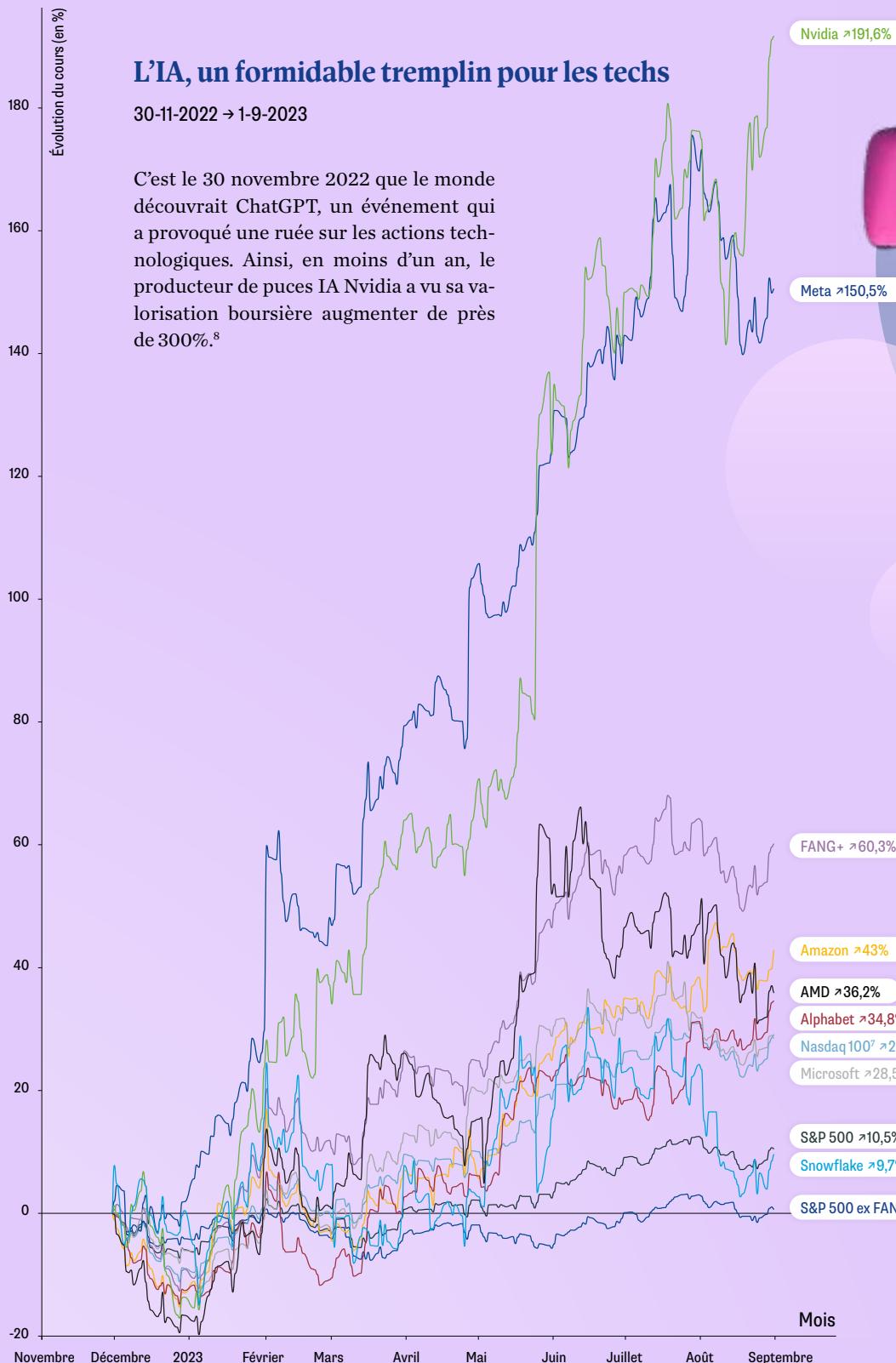
## Voici la performance comparée (sur les 10 dernières années) du S&P 500<sup>2</sup> avec et sans les big techs

1-9-2014 → 1-9-2023

Le NYSE FANG+<sup>4</sup> est un indice d’actions qui suit les performances financières d’un nombre restreint d’entreprises technologiques. Lancé en septembre 2014, il est composé aujourd’hui de 10 sociétés : Meta, Apple, Amazon, Netflix, Microsoft, Alphabet, Tesla, Nvidia, AMD et Snowflake. Microsoft, AMD et Snowflake ont intégré récemment ce club select, en remplacement de Twitter, Alibaba et Baidu. Cet indice fait office de baromètre qui reflète le sentiment général quant à ces sociétés innovantes.

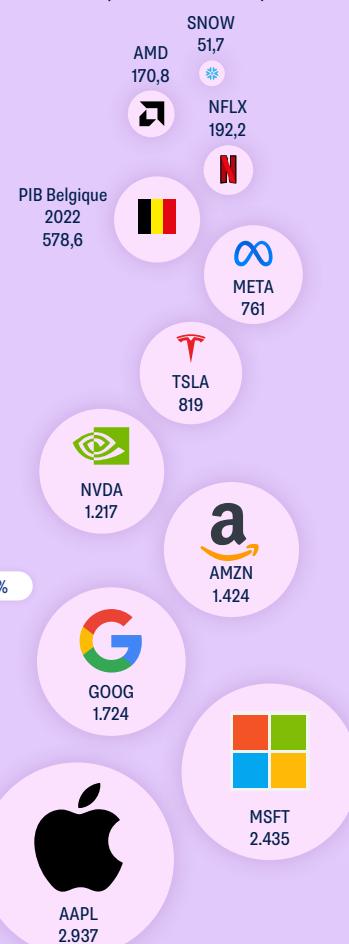


<sup>1</sup>En termes de capitalisation boursière. Les sept sont Apple, Microsoft, Alphabet (Google), Amazon, Nvidia, Tesla et Meta (Facebook). Le top 10 se compose par ailleurs de Saudi Aramco (pétrole), Berkshire Hathaway (holding) et Eli Lilly (pharma). Situation au 30/8/2023. Source : companiesmarketcap.com <sup>2</sup>S&P 500: indice d’actions américain qui suit les performances des 500 plus grandes sociétés cotées en bourse aux États-Unis. <sup>3</sup>S&P 500 ex NYSE FANG+: il s’agit de l’indice S&P 500 hors sociétés du NYSE FANG+. Cet indice donne une vue d’ensemble du marché américain, en l’isolant des performances des big techs. <sup>4</sup>NYSE FANG+: indice d’actions qui suit les performances d’un groupe restreint composé de dix entreprises technologiques, dont Meta, Amazon, Apple, Netflix et Google. <sup>5</sup>Stoxx Europe 600: indice d’actions européen qui suit les performances de 600 entreprises (petites, moyennes et grandes) de 17 pays européens. <sup>6</sup>MSCI Emerging Markets: indice qui suit le rendement des investissements sur les marchés d’actions de pays émergents tels que la Chine, l’Inde et le Brésil.



## Vraiment big, les big techs ?<sup>9</sup>

Capitalisation boursière au  
30 août 2023 (en milliards USD)



Le présent article et les informations qu'il contient ne constituent en aucune manière un conseil en investissement. Deutsche Bank Belgique ne dispense pas de conseils d'achat/vente pour des actions individuelles. Les produits d'investissements sont sujets à risques. Ils peuvent évoluer à la hausse comme à la baisse et l'investisseur peut ne pas récupérer le montant de son investissement. Les rendements du passé ne constituent pas une garantie de rendements futurs. Toute décision d'investissement doit être conforme au profil de l'investisseur (Financial ID).

<sup>8</sup>Nasdaq 100: indice d'actions américain composé des 100 plus grandes sociétés non financières cotées au Nasdaq, qui met l'accent sur les entreprises technologiques. Source : Bloomberg Finance L.P., consultée le 1/9/2023. <sup>9</sup>Source: Bloomberg Finance L.P., consultée le 1/9/2023. <sup>9</sup>Le 'produit intérieur brut' (PIB) est la valeur monétaire totale de tous les biens et services produits par un pays au cours d'une période donnée (généralement 1 an). La capitalisation boursière est la valeur totale du marché de toutes les actions en circulation d'une société cotée, calculée en multipliant le prix actuel de l'action par le nombre total d'actions en circulation. Source : Bloomberg Finance L.P., consultée le 1/9/2023.

 Satellite - Solution thématique

RobecoSAM Smart Mobility Equities D EUR,  
géré par Robeco Institutional Asset Management BV

# Réinventer la roue

## Comment investir dans la mobilité intelligente ?

Embouteillages, pollution de l'air, problèmes de parking... Pour de nombreuses personnes, ces désagréments sont un lot quotidien. Et si l'on imaginait un monde dans lequel tous les véhicules communiquent entre eux pour éviter les bouchons, où votre voiture trouve d'elle-même un emplacement de parking, et où les accidents seraient à ce point rarissimes qu'on en oublierait presque qu'ils sont possibles ? Ce monde, c'est l'univers de la mobilité intelligente.



# J

adis, la technologie a servi à rendre les transports plus rapides, plus sûrs et plus abordables.

Aujourd’hui, ses avancées doivent les rendre plus durables. C'est là qu'intervient le concept de 'mobilité intelligente'. Cette mobilité se situe au croisement des thèmes les plus essentiels de la décennie : le changement climatique, l'intelligence artificielle, la connectivité, l'économie partagée et, bien sûr, l'électrification.

Malgré les découvertes régulières de nouvelles réserves pétrolières, les combustibles fossiles se feront toujours plus rares et plus chers. Pour des raisons climatiques et géopolitiques, ce type de combustible sera de plus en plus délaissé par les constructeurs automobiles, les consommateurs et les États. Les décideurs politiques utilisent tant le bâton (comme l'interdiction de vendre de nouvelles voitures thermiques au Royaume-Uni à partir de 2030) que la carotte (telle qu'une prime allant jusqu'à 7.500 USD aux États-Unis à l'achat d'un véhicule électrique) pour encourager le passage à l'électrique.

## La courbe de croissance est amorcée

Même sans carotte ni bâton, les véhicules électriques (VE) sont de plus en plus intéressants. Sur plusieurs marchés, ils font déjà mieux que les véhicules à essence en termes de prix d'achat et de coût d'utilisation.

Alors que les VE (y compris les hybrides plug-in) ne représentaient en 2019 que 2,6% des ventes mondiales, la bascule vers l'électrique s'est amorcée depuis lors. Ainsi, en 2022, quelque 13% des nouveaux véhicules étaient électriques. Et jusqu'à présent, la voiture la plus vendue en 2023 est mue à 100% par des électrons.

Malgré cette montée en puissance, la motorisation électrique (et le potentiel d'investissement qu'elle entraîne) a encore de nombreux marchés

à conquérir. Sur les 1.300.000.000 voitures qui sillonnent la planète, les VE ne représentaient que 2,1% de ce parc mondial l'année dernière.

## De multiples opportunités

Les opportunités d'investissement ne se limitent pas aux constructeurs de VE, mais s'étendent à tous les maillons de la chaîne. Citons par exemple les producteurs de batteries, de lithium et de semi-conducteurs, ou les filières de recyclage des batteries ou de rechargement des voitures électriques. Ainsi, l'année dernière, le parc mondial de bornes de recharge s'est accru de 50%.

Autre évolution à noter : l'émergence de stations de remplacement de la batterie, une solution intéressante pour les services (comme les taxis ou les courriers express) qui n'ont pas le temps de recharger leur véhicule. Le remplacement d'une batterie peut se faire en 5 minutes. Pour l'instant, on dénombre déjà 2.000 stations de remplacement en Chine, et une poignée aux États-Unis.

## De la roue aux algorithmes

Lorsque l'on parle de mobilité, on pense souvent d'abord aux véhicules en eux-mêmes. Or, dans le monde de la mobilité intelligente, ce n'est pas tant la voiture qui compte, mais la technologie qu'elle recèle. Les capteurs, les semi-conducteurs et autres composants technologiques composent l'épine dorsale de cette nouvelle ère de la mobilité. Et c'est ici qu'entrent en jeu l'intelligence artificielle et la connectivité (l'échange d'informations entre véhicules et avec le réseau routier).

L'intelligence artificielle est capable de traiter en temps réel des volumes gigantesques de données. Elle est aussi en mesure d'analyser des schémas de trafic, d'optimiser les itinéraires, et même de prédire les besoins en transports en commun sur la base de multiples variables : événements, météo et autres. L'IA peut aussi aider chaque voiture à trouver un parking, anticiper les dangers sur la route, etc. En d'autres termes, l'intelligence artificielle est une des clés de voûte de la conduite autonome.

Cette conduite autonome dans toutes les conditions de circulation n'est pas pour demain. Pour y parvenir, il faudra encore surmonter de multiples obstacles technologiques et légititatifs. Des avancées majeures ont cependant été réalisées ces dernières années. Ainsi, des dizaines de modèles dotés d'une aide avancée à la conduite circulent déjà sur nos routes. À terme, la conduite autonome réduira drastiquement le nombre d'accidents (90% des accidents de la route sont dus à des erreurs humaines) et permettra d'utiliser plus efficacement son temps derrière le volant. Autre évolution : si la conduite autonome et le passage à l'électrique modifient déjà notre conduite, un autre changement majeur se profile, cette fois dans la manière dont nous envisageons la possession d'une automobile.

## Partager, plutôt que posséder

Selon une récente étude de McKinsey, les consommateurs ont consacré en 2019 plus ou moins 135 milliards de dollars à la mobilité partagée<sup>1</sup>. Plutôt →

## Switch, optimize, prioritize

Découvrez le dossier très complet (en anglais) consacré à la mobilité intelligente par le CIO Office de Deutsche Bank, sur [deutschebank.be/expertcorner](http://deutschebank.be/expertcorner)



→ que d'investir dans un véhicule qui leur appartient, ils louent désormais une voiture, un vélo ou un scooter pendant le temps nécessaire, souvent via une application mobile. Ce modèle a non seulement pour avantage de réduire l'espace de parking nécessaire en ville, mais il encourage aussi une utilisation plus durable des ressources. Ça aussi, c'est la mobilité intelligente. Différentes études révèlent que les voitures particulières ne transportent généralement qu'un nombre restreint de personnes, et qu'elles restent immobiles durant 95% de leur vie. En d'autres termes, seulement 2% de leur capacité de transport est utilisée<sup>2</sup>.

#### **RobecoSAM Smart Mobility Equities, un compartiment de la SICAV Robeco Capital Growth Funds, géré par Robeco Institutional Asset Management BV**

La mobilité intelligente est un thème très vaste, caractérisé par un grand nombre d'acteurs qui opèrent dans différents domaines. Dans un tel contexte, un fonds à gestion active<sup>3</sup>, géré tant par des experts en investissements que par des spécialistes en technologie, peut faire une grande différence. RobecoSAM Smart Mobility

Equities répond à ces conditions et investit dans le monde entier dans des entreprises qui bénéficient de l'électrification des transports. Le fonds investit dans un éventail de 40 à 80 actions. Ces actions sont sélectionnées par le gestionnaire parmi un univers composé de centaines d'entreprises liées à la mobilité intelligente, tels que des constructeurs et distributeurs de véhicules automobiles, de matériel et de logiciels de production, de batteries, de lignes de motorisation électrique, de matériaux ultralégers, de solutions de connectivité, de mobilité partagée, d'IA, de solutions basées sur l'hydrogène, de réseaux intelligents, etc.

Le fonds recherche plus particulièrement des entreprises en forte croissance et/ou occupant une position dominante sur leur marché, dirigées par une équipe de qualité, présentant un robuste bilan et un fort potentiel de croissance. Pieter Busscher, le gestionnaire de ce fonds, détecte en permanence des opportunités d'achat : "Malgré les excellentes perspectives des sociétés actives dans cette thématique – les ventes de véhicules électriques devraient progresser de 30% cette année – leur cours ne reflète toujours pas leur potentiel. C'est clairement le cas pour

les semi-conducteurs, par exemple. Dans un VE, on utilise beaucoup plus de semi-conducteurs que dans un véhicule thermique. Revers de la médaille, les progressions à deux chiffres de leurs produits sont éclipsées par une faible demande à court terme dans les autres segments de leur activité, tels que l'électronique grand public."

#### **Des objectifs durables**

RobecoSAM Smart Mobility Equities favorise la décarbonation des transports en investissant dans l'électrification. Le compartiment poursuit également un objectif d'investissement durable, conformément à l'article 9 du 'Sustainable Finance Disclosure Regulation' européen (SFDR)<sup>4</sup>. Il exclut non seulement divers secteurs tels que les armes controversées ou les entreprises qui tirent plus de 20% de leurs revenus de l'extraction de charbon ou de production énergétique à partir de cette ressource, mais il recherche également des sociétés qui contribuent aux ODD (Objectifs de Développement durable) des Nations Unies, tels que l'énergie durable et abordable, et des villes et communautés durables. Pour de plus amples informations sur la durabilité du compartiment, veuillez consulter le Prospectus et la Publication du gestionnaire du fonds (disponible sur [legal-doc.quantaly.com/DeutscheBank/BE/Document/Download/FR/SFDR-GEN/LU2145465402](http://legal-doc.quantaly.com/DeutscheBank/BE/Document/Download/FR/SFDR-GEN/LU2145465402)).

Lors de la décision d'investissement, il convient de tenir compte de tous les objectifs et caractéristiques du produit, et pas seulement des critères ESG ou de durabilité. —

---

*Toute décision d'investissement doit être basée sur le prospectus et sur le document 'Informations essentielles de l'Investisseur', et être conforme à votre Financial ID.<sup>5</sup>*

*Le présent article a été rédigé par Deutsche Bank AG Succursale de Bruxelles et est cofinancé par le gestionnaire du fonds présenté.*

<sup>1</sup> Source : mckinsey.com/industries/automotive-and-assembly/our-insights/shared-mobility-where-it-stands-where-its-headed  
 'fonds' est l'appellation commune pour désigner un organisme de placement collectif (OPC), qui peut exister sous le statut d'OPCVM (UCITS) ou d'OPCA (non-UCITS). Un OPC peut se composer de compartiments. Les fonds sont exposés à des risques. Leur valeur peut évoluer à la hausse comme à la baisse et il est possible que les investisseurs ne récupèrent pas le montant de leur investissement. <sup>2</sup> Règlement (EU) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers. Un produit financier durable est un investissement dans une activité économique qui contribue aux objectifs ESG et qui poursuit des objectifs d'investissement durable. <sup>3</sup> Plus d'infos sur [deutschebank.be/financialid](http://deutschebank.be/financialid)

## RobecoSAM Smart Mobility Equities, compartiment du Sicav Robeco Capital Growth Funds, géré par Robeco Institutional Asset Management BV

RobecoSAM Smart Mobility Equities est un fonds à gestion active qui investit mondialement dans des sociétés impliquées dans la transformation et la décarbonation des transports mondiaux. La sélection de ces titres est basée sur une analyse fondamentale. Le fonds a pour objectif l'investissement durable au sens de l'Article 9 du Règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur financier. Le processus de sélection de titres intègre les critères de durabilité grâce à l'évaluation de la durabilité spécifique à la thématique. Le portefeuille est basé sur un univers d'investissement éligible qui comprend des sociétés dont les business models contribuent aux objectifs d'investissement thématique. L'évaluation relative aux ODD concernés est basée sur un cadre développé interne. Pour en savoir plus, consultez [www.robeco.com/si](http://www.robeco.com/si). Le fonds vise également une performance supérieure à l'indice. Le fonds a pour objectif l'investissement durable au sens de l'Article 9 du Règlement européen sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur financier. Le fonds favorise la décarbonation des transports mondiaux en investissant dans l'électrification et dans des sociétés contribuant aux Objectifs de développement durable de l'ONU (ODD) : Énergie propre et abordable, Travail décent et croissance économique, Industrie, innovation et infrastructures, Villes et communautés durables, et Action climatique. Le fonds intègre les facteurs ESG (environnementaux, sociaux et de gouvernance) dans le processus d'investissement et applique des indicateurs de durabilité, y compris, mais sans s'y limiter, la politique de bonne gouvernance de Robeco, des exclusions normatives, ainsi qu'en ce qui concerne les activités et les régions, un objectif de réduction de l'empreinte carbone et le vote par procuration. Benchmark: MSCI World Index TRN. La majorité des titres sélectionnés seront des composantes de l'indice, mais pas nécessairement. Bien que la politique d'investissement ne soit pas restreinte par un indice, le fonds peut se référer à un indice de référence à des fins de comparaison. Le fonds peut dévier considérablement des pondérations de l'indice de référence en termes d'émetteurs, de pays et de secteurs. Il n'y a aucune restriction quant à l'écart par rapport à l'indice de référence. L'indice de référence est un indice général de marché pondéré non conforme aux objectifs d'investissement durable poursuivis par le fonds. Le sous-fonds utilisera un indice de référence "transition climatique" personnalisé pour contrôler le profil carbone du sous-fonds. L'indice de référence "transition climatique" personnalisé est conforme à l'objectif d'investissement durable bas carbone poursuivi par le sous-fonds. Il diffère d'un indice général de marché car ce dernier ne prend en compte dans sa méthodologie aucun critère d'alignement sur l'Accord de Paris sur la réduction des émissions de gaz à effet de serre et les exclusions qui y sont liées. La méthodologie utilisée pour le calcul de l'indice est disponible sur le site web <https://www.robeco.com/docm/smart-climate-transition-benchmark-methodology.pdf>.

La politique d'investissement mentionnée ci-dessus est issue du KID. Ni le rendement, ni le capital ne sont garantis ou protégés. Le gestionnaire peut cesser la commercialisation du compartiment en Belgique.

Les produits d'investissement peuvent évoluer à la hausse ou à la baisse et les investisseurs peuvent ne pas récupérer le montant de leur investissement. Vous trouverez une description détaillée des risques dans le prospectus disponible sur le site web [deutschebank.be](http://deutschebank.be). **Risque de liquidité :** Difficulté de valorisation ou de cession de titres au moment désiré. **Risque de contrepartie :** Incapacité ou refus d'une contrepartie à honorer ses obligations. **Risque de change :** Fluctuations des taux de change ou de la réglementation de contrôle des changes. **Risque actions :** Les actions sont, en général, plus volatiles que les obligations. Les cours des actions fluctuent en fonction de plusieurs facteurs, dont notamment des informations d'ordre général, économique, sectoriel ou relatives à la société. **Risque des marchés émergents :** Risques politique, juridique, de contrepartie, et opérationnel accrus pour les marchés émergents. **Risque de concentration :** Exposition concentrée à un pays ou secteur particulier. **Risque de durabilité :** Un risque en matière de durabilité est un événement ou une situation dans le domaine environnemental, social ou de la gouvernance qui, s'il survient, pourrait avoir une incidence négative importante, réelle ou potentielle, sur la performance de l'investissement.

**Avant de souscrire, vous avez l'obligation de prendre connaissance du Document d'Informations Clés et du prospectus. Nous vous recommandons également de consulter les derniers rapports périodiques de la SICAV. Ces documents peuvent être consultés en néerlandais et en français sur [deutschebank.be](http://deutschebank.be) ou obtenus gratuitement dans les Advisory Centers de Deutsche Bank AG Succursale de Belgique, en tant que distributeur, et auprès du service financier du compartiment. Veuillez trouver plus d'informations dans le document Résumé des Droits des Investisseurs, également disponible sur <https://public.deutschebank.be/f2w/media-pdf/resume-droits-investisseurs.pdf>** Pour des réclamations éventuelles, le client peut

s'adresser au service Client Solutions de la Banque (adresse : Deutsche Bank Client Solutions, Avenue Marnix 13-15, 1000 Bruxelles ; Tél. : + 32 2 551 99 35 ; E-mail : [service.clients@db.com](mailto:service.clients@db.com)). Dans l'hypothèse où le traitement de la réclamation tel que visé ci-dessus serait insuffisant pour le client, celui-ci peut prendre contact avec l'Ombudsman - Adresse : Ombudsfin asbl, North Gate II, Boulevard du Roi Albert II 8, bte 2, B-1000 Bruxelles ; E-mail : [ombudsman@ombudsfin.be](mailto:ombudsman@ombudsfin.be) ; Site web : [www.ombudsfin.be](http://www.ombudsfin.be)

### Données techniques

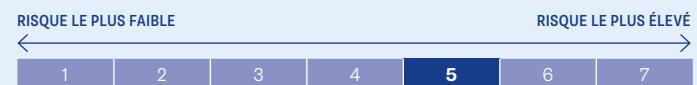
#### Données de base

<b>Classe d'actions :</b>	Classe D - EUR
<b>Parts :</b>	Capitalisation
<b>Codes ISIN :</b>	LU2145465402
<b>Devise :</b>	EUR
<b>Pays d'origine :</b>	Luxembourg
<b>Nationalité du gestionnaire :</b>	Néerlandais
<b>Souscription minimale :</b>	1 part chez Deutsche Bank
<b>Frais d'entrée :</b>	Max. 5% (chez Deutsche Bank max. 1,5%)
<b>Frais de sortie :</b>	0%
<b>Frais courants</b>	1,85% (1,73% de frais de gestion et autres frais administratifs (y compris la commission de gestion) <sup>1</sup> : ou opérationnels + 0,12% frais de transaction)
<b>Swing pricing<sup>2</sup>:</b>	Applicable
<b>Mécanisme anti-dilution<sup>3</sup>:</b>	Pas applicable
<b>La VNI peut être consultée sur le site :</b>	<a href="http://www.beama.be">www.beama.be</a>

#### Régime fiscal en Belgique<sup>4</sup>

<b>Classe d'actions :</b>	Classe D - EUR
<b>Nature juridique :</b>	Compartiment de Sicav en droit luxembourgeois
<b>TOB à l'achat :</b>	-
<b>Taxe de bourse à la sortie :</b>	1,32% (max 4000 EUR)
<b>Précompte mobilier sur dividende :</b>	Pas d'application
<b>Précompte mobilier en cas de rachat :</b>	30%

#### Indicateur de risque



L'indicateur de risque suppose que vous conservez le produit pendant plus de 5 années. Le risque réel peut varier fortement si vous encasez votre argent précocement et vous pouvez récupérer moins que le montant initialement investi. Le SRI (Summary Risk Indicator) donne une indication du risque lié à l'investissement dans le produit. Il permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres et il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de la part du gestionnaire du fonds de vous payer. Il situe le risque sur une échelle de 1 (risque le plus faible) à 7 (risque le plus élevé). La catégorie la plus basse n'est pas synonyme d'investissement sans risque. L'indicateur synthétique de risque est basé sur la situation et les caractéristiques présentes du produit et pourrait ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du produit. La catégorie de risque indiquée n'est pas garantie et peut changer avec le temps. Si la devise du produit n'est pas l'euro (EUR), veuillez faire attention au risque de change. Votre gain ou perte final dépendra donc aussi du taux de change entre les deux monnaies. Ce risque n'est pas pris en compte dans cet indicateur.

<sup>1</sup> Les frais courants n'incluent pas la rémunération liée à la performance et les frais de transaction. Les frais courants calculés sur la base du KID. Deutsche Bank AG Succursale de Bruxelles reçoit de la part du gestionnaire de l'OPC un pourcentage de l'indemnité de gestion de ce dernier et ce, sous la forme de rétrocessions. De façon générale ce pourcentage varie entre 50% et 60 %. Plus de détails sont disponibles sur simple demande auprès de Deutsche Bank AG Succursale de Bruxelles.<sup>2</sup> Le swing pricing désigne un processus par lequel la valeur nette d'inventaire (VNI) d'un fonds est ajustée pour refléter les coûts de transaction causés par les entrées et sorties dans ce fonds, à charge des investisseurs entrants et sortants. Le swing pricing peut être un mécanisme utile pour protéger les intérêts des investisseurs existants de l'impact négatif sur la valeur nette d'inventaire. Veuillez consulter le prospectus du fonds pour connaître les conditions exactes d'application.<sup>3</sup> Le gestionnaire peut appliquer un mécanisme anti-dilution aux investisseurs qui rejoignent ou quittent le fonds. Le prélevement variable anti-dilution permet d'ajuster à la hausse (ou à la baisse) les droits d'entrée et de sortie et sont calculés sur la base du coût estimé de la négociation des investissements sous-jacents. Ce prélevement de dilution est versé au fonds afin de réduire pour les investisseurs existants les coûts de restructuration du portefeuille.<sup>4</sup> Traitement fiscal selon la législation en vigueur à la date de publication du présent article et en fonction de la situation fiscale individuelle de l'investisseur. Lors du rachat de parts de capitalisation et de distribution, l'investisseur individuel, personne physique et résident belge, peut être soumis à un précompte mobilier de 30 % sur les revenus (sous forme d'intérêts, de plus-values ou de moins-values) provenant directement ou indirectement des créances, si le fonds investit plus de 10 % de ses actifs en créances, comme le prévoit l'article 19bis du CIR 92. Ce document ne constitue pas un avis fiscal ou juridique.

# Des taux en hausse, des opportunités à saisir : **(re)découvrez la Branche 21**

Après plusieurs années d'intérêts nuls, voire négatifs, les taux sont repartis à la hausse l'année dernière. Conséquence immédiate, diverses solutions de branche 21 offrent à nouveau des perspectives intéressantes.

**L'**augmentation des taux est la conséquence des décisions des banques centrales visant à maîtriser l'inflation. À titre d'illustration, le taux du Bund à 10 ans (une obligation souveraine émise par l'Allemagne, qui fait figure de référence sur le marché obligataire) est passé de 0,12% le 3 janvier 2022 à 2,8% en septembre 2023<sup>1</sup>. La même évolution peut être constatée pour les autres taux de référence du marché.

Cette augmentation des taux entraîne un net regain d'intérêt pour les obligations et est une nouvelle encourageante pour les investisseurs à la recherche d'une plus grande sécurité et ayant la capacité d'investir à long terme. Dans ce contexte, l'assurance-vie (non-fiscale) de la Branche 21 peut représenter une solution intéressante.

## Qu'est-ce qu'une Branche 21 ?

Une Branche 21 est un produit d'épargne à long terme proposé sous forme de contrat d'assurance-vie. Cette assurance offre un taux d'intérêt garanti assorti d'une éventuelle participation bénéficiaire<sup>2</sup>. Le montant investi bénéficie d'une protection du capital

(après application des frais et taxes) par l'assureur. De plus, les contrats Branche 21 détenus auprès d'une compagnie d'assurance belge sont protégés par le Fonds de garantie à hauteur de 100.000 euros par preneur d'assurance et par compagnie d'assurance. Pour les montants supérieurs, seuls les premiers 100.000 € sont garantis. Pour tout excédent, le risque est supporté par le preneur d'assurance.

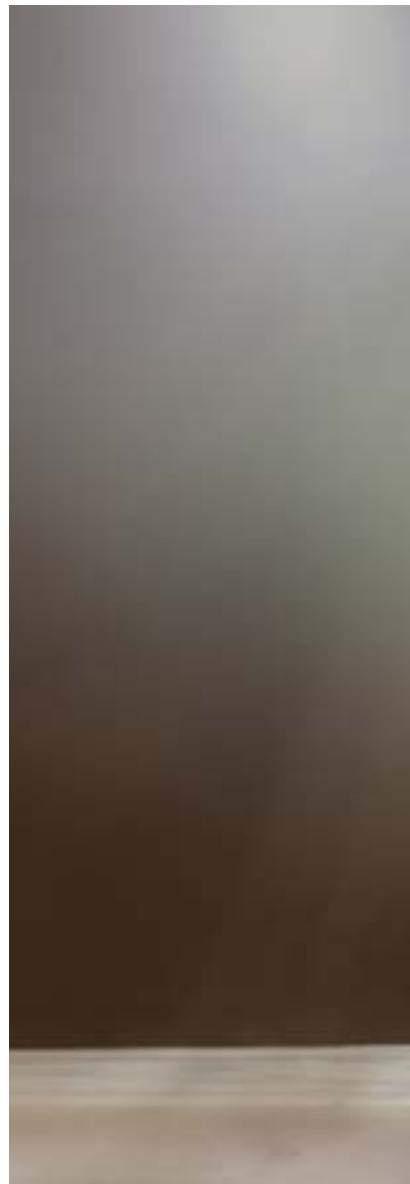
La période de détention recommandée d'une Branche 21 (non-fiscale) est de 8 ans. En effet, l'investissement n'est pas soumis au précompte mobilier si le rachat a lieu plus de 8 ans et un jour après le premier versement. À contrario, les rachats effectués avant ce laps de temps sont fiscalement pénalisants puisque le précompte mobilier est dû et calculé sur la base du taux d'intérêt technique avec le taux d'intérêt annuel minimum légal de 4,75 %. Les versements en Branche 21 sont soumis à une taxe sur les primes de 2 % (pour les personnes physiques) ou 4,40 % (pour les personnes morales).

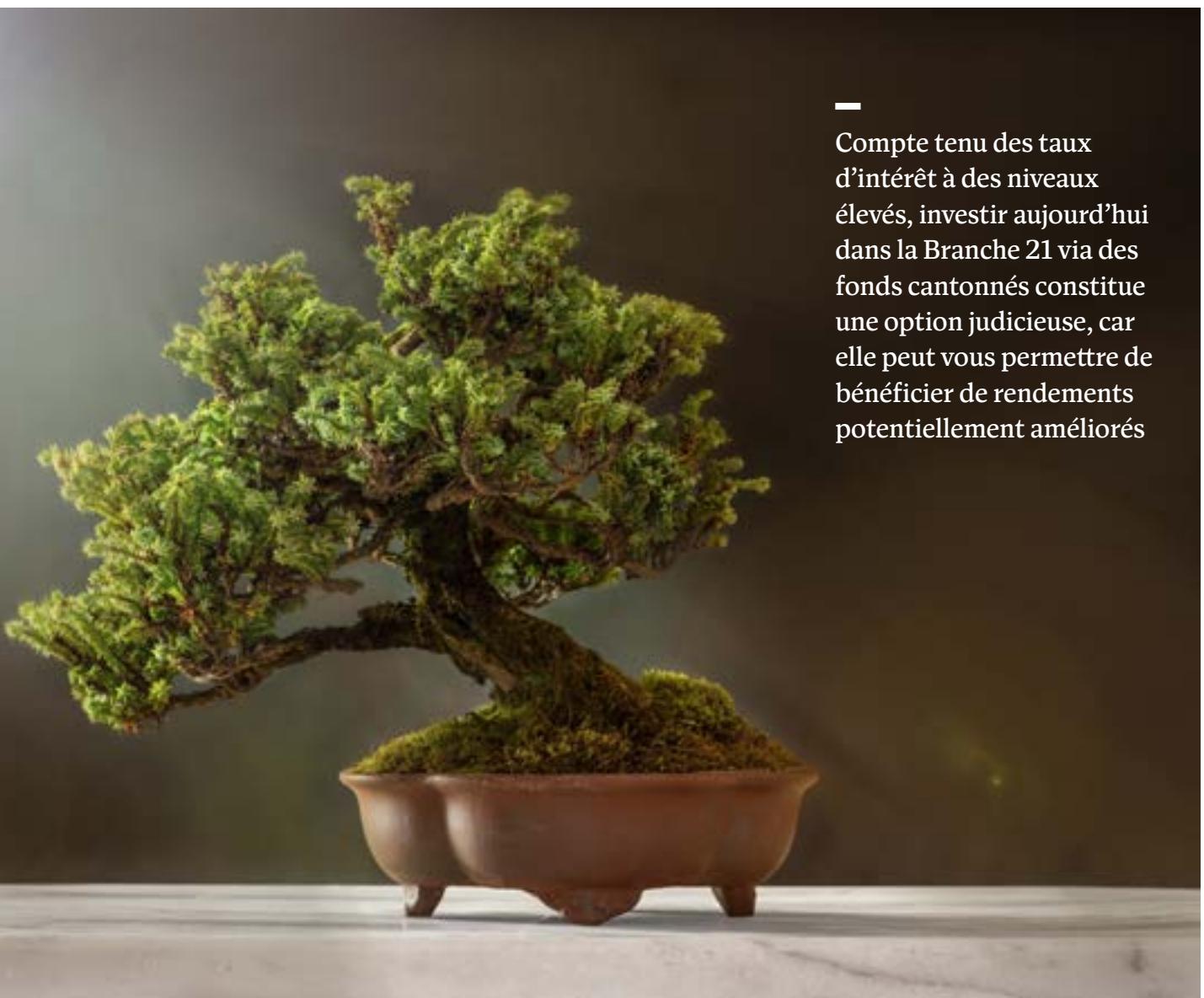
## Il y a participation bénéficiaire et... participation bénéficiaire !

Le type de gestion d'une Branche 21 impacte la participation bénéficiaire éventuelle. Avec une Branche 21 "classique"

(main fund), le rendement peut ne pas être en ligne avec les performances des marchés financiers. Cela est dû au fait que les rendements d'une Branche 21 dépendent des résultats financiers de la compagnie d'assurance plutôt que des fluctuations des marchés. Si l'assureur connaît une année avec un nombre élevé de sinistres dans ses activités d'assurance non-vie (IARD), cela peut avoir un impact sur les bénéfices de la compagnie et affecter les participations bénéficiaires éventuelles.

En revanche, une Branche 21 gérée avec des fonds cantonnés fonctionne différemment. Dans ce cas, les primes versées par les assurés sont séparées (ou cantonnées) des actifs généraux de la compagnie d'assurance et investies dans des fonds spécifiques, ayant





—  
Compte tenu des taux d'intérêt à des niveaux élevés, investir aujourd'hui dans la Branche 21 via des fonds cantonnés constitue une option judicieuse, car elle peut vous permettre de bénéficier de rendements potentiellement améliorés

des politiques d'investissement déterminées. Le rendement généré par ces fonds dépendra des circonstances de marché et déterminera la participation bénéficiaire qui pourra être payée par l'assureur aux investisseurs.

Compte tenu des taux d'intérêt qui sont revenus à des niveaux élevés, investir aujourd'hui dans la Branche 21 via des fonds cantonnés constitue une option judicieuse, car elle peut vous permettre de bénéficier de rendements potentiellement améliorés. Cela en fait un choix attrayant pour celles et ceux qui cherchent à investir sur le long terme et à sécuriser leur capital. —

*Cette publicité concerne des contrats d'assurance-vie de la Branche 21 soumis au droit belge. Tous les frais peuvent être consultés dans le(s) document(s) d'informations clés du contrat d'assurance-vie de la Branche 21 concernée. L'assurance vie Branche 21 offre un taux d'intérêt garanti et une éventuelle participation aux bénéfices. Si, en raison de la fiscalité et des frais, peu ou aucune participation aux bénéfices n'a été accordée, le capital versé peut être inférieur au montant total investi. Avant de souscrire à un contrat d'assurance vie Branche 21, il est nécessaire de prendre connaissance du document d'informations clés, des conditions générales et autres documents (pré)contractuels. Ces documents sont disponibles gratuitement sur notre site internet dans le cadre de l'assurance-vie Branche 21 concernée.<sup>3</sup>*

#### **Vous désirez en savoir plus sur ces solutions d'investissement ?**

—  
Appelez Talk & Invest au 078 156157 ou prenez rendez-vous dans votre Advisory Center au 078 155150.

<sup>1</sup> Source : Bloomberg Finance L.P. <sup>2</sup> Le droit à la participation aux bénéfices dans le cadre d'un contrat individuel dépend, dans le cas d'une assurance Branche 21 liée à un main fund, du pouvoir de décision discrétionnaire de l'assureur. La participation aux bénéfices n'est pas garantie et peut changer chaque année. <sup>3</sup> Pour toute plainte, vous pouvez vous adresser à notre service Client Solutions. Tél. + 32 2 551 99 35, Fax + 32 2 551 62 99, e-mail [service.clients@db.com](mailto:service.clients@db.com). Le client peut également contacter la compagnie d'assurances concernée. Dans l'hypothèse où le traitement de la réclamation tel que visé ci-dessus serait insuffisant pour le client, celui-ci peut prendre contact avec l'Ombudsman des Assurances - Adresse : Ombudsman des Assurances, Square de Meeùs 35, B-1000 Bruxelles - e-mail [info@ombudsman.as](mailto:info@ombudsman.as), site web [www.ombudsman.as](http://www.ombudsman.as)

# La donation d'un portefeuille-titres avec réserve d'usufruit

Les parents optent souvent pour la donation notariée de leur portefeuille-titres avec réserve d'usufruit. Grâce à cette technique, ils peuvent transmettre une partie de leur patrimoine à leurs enfants, tout en se protégeant mutuellement en cas de décès.



**P**renons le cas de Diane et Alex, un couple retraité, marié en séparation de biens. Leurs deux enfants sont aujourd'hui bien installés dans la vie, leurs parents les avaient à l'époque aidés à acquérir leur habitation. Outre leur maison, Alex et Diane disposent d'avoirs bancaires, dont un portefeuille-titres à leurs deux noms, valorisé à 500.000 €.

Alex et Diane réfléchissent à leur succession. Ils ont des questions et des doutes. D'une part, ils seraient enclins à faire une donation de leur portefeuille-titres à leurs enfants afin de réduire les droits de succession. D'autre part, ils souhaitent conserver leur niveau de revenus actuel, éviter que les enfants puissent disposer du portefeuille, mais aussi continuer à prendre les décisions de gestion en concertation avec leur conseiller en investissement.

Et lorsque l'un d'entre eux viendra à décéder, ils souhaitent protéger le survivant et lui assurer un confort de vie maximum.

Pour Diane et Alex, il semble compliqué de concilier ces cinq objectifs. Ils décident donc de consulter un expert en planification successorale et découvrent qu'il existe peut-être une solution à leur casse-tête : la donation notariée avec réserve d'usufruit.

## La donation avec réserve d'usufruit

La donation notariée d'un portefeuille-titres avec réserve d'usufruit consiste à en transmettre seulement la nue-propriété. Grâce à cette technique, les parents conservent certains droits, tels les revenus, la maîtrise et les pouvoirs de gestion. La donation de portefeuille-titres permet aussi de réduire les droits de succession ultérieurs.

### 1. Conserver les revenus

En tant qu'usufruitiers, les parents donneurs conservent le droit aux revenus réellement générés par le portefeuille, tels que les dividendes et/ou les coupons. Comme ces revenus peuvent fluctuer, il est recommandé de prévoir une charge financière subsidiaire minimale au bénéfice des parents. Si, à l'issue d'une année, l'usufruit n'atteint pas un certain pourcentage du portefeuille, cette charge vient combler cette insuffisance. Il est possible de stipuler cette charge comme étant optionnelle et de l'indexer annuellement. Les plus-values réalisées sur les titres sont en principe réinvesties dans le portefeuille.

### 2. Conserver la maîtrise

Du vivant de leurs parents usufruitiers, les enfants nus-propriétaires ne peuvent pas disposer seuls de la pleine propriété du portefeuille. Il est



**Lors de la donation notariée d'un portefeuille-titres avec réserve d'usufruit, seule la nue-propriété du portefeuille est donnée. Les parents en conservent les revenus, la maîtrise et la gestion**

généralement prévu dans l'acte que les enfants n'ont pas le droit de céder la nue-propriété du portefeuille tant que les parents usufruitiers sont vivants. Les parents sont donc assurés de conserver la maîtrise. Attention, en tant qu'usufruitiers, les parents ne peuvent pas disposer seuls de la propriété du portefeuille, leurs enfants en étant devenus (nus)propriétaires.

### 3. Conserver la gestion

L'usufruitier peut vendre un ou plusieurs actifs du portefeuille, pour autant que cette opération contribue à sa bonne gestion, et à condition aussi de les remplacer par d'autres actifs financiers. En d'autres mots, l'usufruitier a le droit de vendre des titres ; mais uniquement à des fins de gestion et dans l'intérêt commun des parties.

Attention, il ne peut être question pour les parents usufruitiers de vendre un ou plusieurs titres afin d'en consom-

mer librement le produit, ni a priori de vendre le portefeuille même dans sa totalité afin de se tourner vers d'autres types d'investissements.

#### Autres conditions, charges ou modalités accompagnant la donation

Outre la réserve d'usufruit, il est possible d'assortir la donation d'autres conditions, modalités et/ou charges. Il est notamment possible de prévoir une charge financière subsidiaire telle que décrite ci-dessus, un droit de retour conventionnel en cas de prédécès d'un enfant donataire (c'est-à-dire si un enfant décède avant ses parents), une interdiction dans le chef du ou des donataires de disposer de la nue-propriété du portefeuille (voir ci-dessus) ou de l'apporter à une communauté de biens ou à une quelconque indivision ou encore une couverture, sous certaines conditions, de

frais exceptionnels encourus par les donateurs, tels des soins médicaux, des loyers de maison de repos, etc.

#### Et d'un point de vue fiscal ?

La réalisation d'une donation de portefeuille-titres avec réserve d'usufruit se fait par acte notarié belge ou étranger. Cet acte devant être obligatoirement enregistré en Belgique, les droits de donation sont dus. Entre parents et enfants, ces droits s'élèvent à 3% en Flandre et à Bruxelles-Capitale et à 3,3% en Wallonie et sont calculés sur la valeur de la pleine propriété du portefeuille. À la condition que les droits de donation aient été acquittés, des droits de succession ne sont plus dus sur le portefeuille au décès des parents, moment où les enfants en deviennent pleins propriétaires.

**Dans la situation de Diane et Alex**  
Donner leur portefeuille de 500.000 € →

- avec réserve d'usufruit à leurs enfants offre donc à Diane et Alex la sécurité souhaitée de leur vivant. Ils conservent les revenus de ce portefeuille, ils continuent à le gérer eux-mêmes, et ce en réduisant les droits de succession futurs.

Mais ce n'est pas tout. Outre ces avantages, Diane et Alex désirent se protéger mutuellement lorsque l'un

## L'usufruitier peut vendre un ou plusieurs actifs du portefeuille, pour autant que cette opération contribue à la bonne gestion du portefeuille et à condition de les remplacer par d'autres actifs financiers

d'entre eux viendra à décéder. Imaginons qu'Alex décède quelques années après la donation. Diane recueillera-t-elle l'usufruit de la partie du portefeuille appartenant à Alex et, dans l'affirmative, cet usufruit la protégera-t-il suffisamment ?

La loi prévoit actuellement deux mécanismes permettant au conjoint survivant de bénéficier de l'usufruit d'un portefeuille-titres donné par le défunt au décès de celui-ci. Par ailleurs, un troisième mécanisme, cette fois conventionnel, consiste à prévoir dans l'acte de donation une clause spécifique permettant au conjoint survivant de bénéficier de cet usufruit.

### Premier mécanisme : l'usufruit successif légal

À défaut d'avoir prévu une disposition particulière dans l'acte de donation, le droit successoral octroie au conjoint survivant, sous certaines conditions,

un droit d'usufruit sur les biens donnés avec réserve d'usufruit par le conjoint défunt. Il s'agit de l'usufruit successif, dont l'objectif est de permettre aux conjoints de préserver leur confort de vie à la suite du décès de l'un d'eux.

Pour y avoir droit, le conjoint survivant doit avoir été marié au conjoint donneur tant au moment de la donation qu'à son décès. Le conjoint donneur ne doit pas avoir renoncé à son usufruit de son vivant ni avoir retiré ce droit à l'usufruit successif au survivant par testament.

Si, au moment de son décès, Alex détiendrait toujours l'usufruit de la moitié du portefeuille et que ce droit ne lui a pas été retiré par testament, Diane bénéficierait de l'usufruit successif sur la moitié appartenant à Alex.

La volonté des parents étant de se protéger mutuellement en assurant au survivant un droit d'usufruit, l'usufruit successif a cependant certaines limites.

S'agissant d'un usufruit légal, l'usufruit successif est soumis aux règles de conversion de l'usufruit successoral du conjoint survivant. Diane peut se voir dépossédée de son usufruit successif à la suite d'une demande de conversion de ses enfants. Dans ce cas, elle devra se contenter d'une somme correspondant à la valeur de son usufruit, valorisée en fonction de son âge et des rendements obligataires offerts sur le marché. Une telle valorisation risque de ne pas satisfaire Diane.

L'usufruit successif étant un nouvel usufruit octroyé par la loi au survivant, l'ensemble des modalités et charges prévues dans l'acte de donation ne sont pas/plus d'application sur la moitié de portefeuille donnée par Alex. L'interdiction pour les enfants de disposer des biens donnés sans l'accord des parents, le retour conventionnel en cas de décès d'un donataire, et l'obligation de

maintenir les biens donnés dans le patrimoine propre des enfants sont au contraire de charges et modalités définies dans l'acte initial dont Diane ne bénéficiera plus.

Ces différents éléments soulignent le caractère relativement précaire de la protection offerte au conjoint survivant par l'usufruit successif.

### Deuxième mécanisme : l'accroissement légal en usufruit

L'accroissement légal en usufruit est un dispositif instauré par la réforme du droit des biens, entrée en vigueur en septembre 2021. Ce nouveau mécanisme porte sur les situations où deux personnes ou plus détiennent l'usufruit d'un même bien, en commun ou en indivision. Sauf disposition en sens contraire, la loi prévoit que, lors du décès d'un des co-usufruitiers, sa part de l'usufruit vient automatiquement s'ajouter à l'usufruit du ou des co-usufruitiers survivants.

Diane et Alex étant co-usufruitiers du portefeuille, Diane bénéficierait donc de cet accroissement légal au décès d'Alex, sauf si elles en décidaient autrement dans l'acte de donation.

S'agissant d'un dispositif juridique récent, l'accroissement légal en usufruit soulève certaines questions auxquelles la doctrine n'apporte pas de réponses uniformes à l'heure actuelle. La question de la nature légale ou conventionnelle de l'usufruit résultant de l'accroissement légal en usufruit et, notamment, l'application ou non des règles de conversion de l'usufruit successoral du conjoint survivant restent controversées.

### Troisième mécanisme : la clause dite 'd'accroissement conventionnel'

Outre les mécanismes légaux, il est éga-



lement possible d'insérer dans l'acte de donation une clause organisant un droit d'usufruit sur la totalité du portefeuille au profit du donateur survivant. Concrètement, les parents stipulent que l'usufruit du prémourant viendra accroître l'usufruit du survivant de sorte que celui-ci continuera, sa vie durant, à exercer l'usufruit sur la totalité du portefeuille donné. Les enfants n'auront la jouissance du portefeuille-titres qu'au décès de leur second parent.

Contrairement aux deux premiers mécanismes, le parent survivant obtient son usufruit de l'acte de donation et non de la loi. Il s'agit d'un usufruit conventionnel et non légal. C'est la raison pour laquelle cet usufruit n'est pas régi par les règles générales de conver-

sion de l'usufruit successoral légal. En outre, l'usufruit conventionnel du survivant s'exerce sur le portefeuille en tenant compte de toutes les charges et modalités particulières prévues dans l'acte de donation initial. Enfin, après la donation, cet usufruit ne peut plus être retiré à un des conjoints donateurs par la seule volonté de l'autre conjoint.

#### **Quel est le coût de ces mécanismes en termes de droits de succession ?**

Pour ce qui est de l'usufruit successif légal, la Wallonie et la Région de Bruxelles-Capitale n'ont jusqu'à présent pris aucune disposition spécifique visant à prélever des droits de succession dans le chef du conjoint survivant bénéficiaire. La Flandre a expressé-

ment prévu de taxer l'usufruit successif recueilli par le conjoint survivant et ce, sauf exemption spécifique.

À l'heure actuelle, l'accroissement légal en usufruit ne fait l'objet d'aucune disposition légale permettant la taxation aux droits de succession, quelle que soit la région concernée.

Enfin, la clause d'accroissement conventionnel de l'usufruit entre parents donateurs prévue dans un acte de donation n'est, à ce jour, taxée ni en droits de succession ni en droits de donation.

#### **Le maître-choix pour Diane et Alex**

L'insertion dans l'acte de donation d'une clause d'accroissement conventionnel de l'usufruit se révèle être la meilleure solution pour protéger Diane en cas de décès d'Alex. Diane est assurée de pouvoir continuer à jouir, sa vie durant et en toute tranquillité, de l'usufruit sur la totalité du portefeuille-titres et ce, selon les modalités, conditions et charges prévues dans l'acte de donation. Cette solution ne génère en outre aucune taxation à l'heure actuelle, ni en droits de succession ni en droits de donation. Si la clause d'accroissement conventionnel est stipulée par le notaire dans l'acte de la donation, elle prévaut sur les deux autres mécanismes légaux. Par cette technique, leur objectif de protection mutuelle maximale est parfaitement atteint.

En conclusion, toute solution patrimoniale doit être le fruit d'une réflexion globale en fonction d'une situation concrète, des objectifs spécifiques de la famille concernée, ainsi que des implications civiles et fiscales de la décision. Il est recommandé de s'entourer de l'expertise de son notaire ou d'un expert en planification patrimoniale. —



DB ESG Balanced SAA (EUR) Plus LC, un compartiment de la sicav  
DWS Strategic, géré par DWS Investment S.A.

# Investir, un sport d'équipe

Découvrez comment faire la différence,  
grâce à la gestion discrétionnaire

Faire fructifier son capital en surfant sur les opportunités des marchés ? C'est l'objectif de tous les investisseurs. Mais cette tâche n'est pas simple. Quelles sont les opportunités qui s'offrent à vous ?

**D**ans le cadre de la gestion discrétionnaire, vous confiez (une partie de) votre portefeuille d'investissements à un gestionnaire professionnel, en conformité avec vos objectifs financiers. Cette démarche peut avoir différentes motivations. Tout d'abord, cette gestion par un professionnel peut avoir pour but de vous faire profiter d'un alléchant rendement potentiel, tout en limitant les risques de baisse.

Les décisions d'investissement sur des marchés financiers en perpétuelle évolution requièrent une connaissance approfondie des tendances économiques, des différents secteurs d'activité et de l'impact des événements qui agitent le monde. Elles exigent une compétence, une expertise et un flair que l'investisseur lambda ne possède généralement pas.

En optant pour la gestion discrétionnaire, vous profitez de l'expertise collective d'une équipe d'experts qui, jour après jour, suivent les moindres souffres des marchés financiers. Grâce à cette approche, vous avez également

accès à des stratégies d'investissement potentiellement plus sophistiquées et plus disciplinées, car les experts en investissements sont probablement moins sensibles aux réactions émotionnelles et aux caprices des marchés. Or, à long terme, cette stabilité dans les décisions peut être profitable pour le rendement.

## Du temps pour ce qui compte vraiment

Le confort et la facilité sont une seconde très bonne raison d'opter pour la gestion discrétionnaire. Une journée ne compte que 24 heures et, pour la majorité d'entre nous, ces heures sont à peine suffisantes pour nous permettre de faire tout ce qui doit être fait : travailler, s'occuper des (petits-)enfants, faire les courses, s'acquitter des tâches ménagères, faire un peu de jogging ou de fitness... Et le peu de temps qu'il nous reste, nous souhaitons le consacrer à la détente, en famille ou entre amis. Face à un tel emploi du temps, nous n'avons pas nécessairement envie de devoir surveiller les bourses ni de réfléchir à

des décisions d'investissement. Voilà pourquoi il n'est pas étonnant que de nombreux investisseurs délèguent cette mission – partiellement ou totalement – à des professionnels, qui ont pour métier de protéger votre capital et de tenter de le faire fructifier. Quels actifs acheter ou vendre ? Quand est-ce le bon moment ? Avec la gestion discrétionnaire, vous n'avez plus à vous soucier de ces décisions, car votre gestionnaire s'acquitte de cette tâche à votre place.

Des fonds d'investissement<sup>1</sup> à la gestion patrimoniale discrétionnaire : chez Deutsche Bank, nous proposons un large éventail de solutions, qui répondent aux diverses attentes de nos clients. La première option est un fonds diversifié, géré par des professionnels, qui recherche la croissance tout en accordant une attention





particulière aux risques baissiers. En souscrivant à ce produit, vous acquérez une part de ce fonds, qui est géré par des experts dans l'intérêt de tous les actionnaires, conformément à la politique d'investissement et comme détaillé dans le prospectus.

#### **DB ESG Balanced SAA (EUR)**

##### **Plus LC**

DB ESG Balanced SAA (EUR) Plus LC est un compartiment du fonds DWS Strategic. Son gestionnaire recourt à l'allocation stratégique des actifs pour composer et gérer ce compartiment, en tenant compte d'un plafond d'exposition aux actions fixé à 80%.

L'allocation stratégique des actifs est

une approche à long terme par laquelle les investissements sont diversifiés entre différentes classes, dont des actions, des obligations et des investissements alternatifs. Une des caractéristiques distinctives de cette approche réside dans l'adaptation du mix d'actifs aux prévisions économiques et monétaires, ainsi qu'aux tendances à long terme. Contrairement à l'allocation tactique des actifs – axée sur les évolutions et tendances à court terme – l'allocation stratégique s'intéresse davantage aux opportunités à long terme, ainsi qu'à la robustesse du portefeuille. De ce fait, ce portefeuille sera moins sensible à la volatilité et aux fluctuations quotidiennes.

Pour prendre ses décisions d'investissement, le gestionnaire s'inspire des prévisions à long terme du Chief Investment Office du Groupe Deutsche Bank. Ce CIO est une équipe d'experts en investissements qui suivent les moindres évolutions de l'activité économique et des marchés financiers. DB ESG Balanced SAA (EUR) Plus LC investit surtout dans des trackers (ETF)<sup>2</sup>, à savoir des fonds cotés en bourse qui s'efforcent de reproduire un index aussi fidèlement que possible. Le recours aux trackers permet une diversification, ainsi qu'un reporting mensuel très clair. Et comme les trackers suivent fidèlement un indice, leur coût est aussi très avantageux.

→

<sup>1</sup>Un 'fonds' est l'appellation commune pour désigner un organisme de placement collectif (OPC), qui peut exister sous le statut d'OPCVM (UCITS) ou d'OPCA (non-UCITS). Un OPC peut se composer de compartiments. Les fonds sont exposés à des risques. Leur valeur peut évoluer à la hausse comme à la baisse et il est possible que les investisseurs ne récupèrent pas le montant de leur investissement. <sup>2</sup>Un ETF (Exchange Traded Fund), aussi appelé 'tracker', est un fonds coté sur un marché boursier, ce qui permet de l'acheter et de le vendre tout au long de la séance boursière, comme un titre coté. Les trackers ont pour objectif de répliquer le plus fidèlement possible l'évolution d'un indice boursier prédéfini.

**DB ESG Balanced SAA (EUR) Plus LC,  
compartiment du Sicav DWS Strategic,  
géré par DWS Investment S.A.**

#### → **Prévenir les risques de baisse**

Le compartiment intègre aussi un mécanisme qui limite le risque de baisse. Ce mécanisme consiste à attribuer une petite partie du portefeuille ( $\pm 1\%$ ) à des instruments dérivés. Il est important de comprendre que cette stratégie de couverture n'exclut pas totalement le risque de perte, mais s'efforce de limiter l'ampleur des pertes éventuelles à un certain niveau, sur les 12 derniers mois. —

*Toute décision d'investissement doit être basée sur le prospectus et sur le document 'Informations essentielles de l'Investisseur', et être conforme à votre Financial ID<sup>3</sup>.*

<sup>3</sup> Plus d'infos sur [deutschebank.be/financialid](http://deutschebank.be/financialid)

## Dynamic Equity: focus sur les actions

Dynamic Equity est une autre option qui s'offre aux clients. Il s'agit d'un contrat de gestion discrétionnaire par lequel la banque assure la gestion du portefeuille du client, conformément à des instructions convenues au préalable. Cette solution discrétionnaire s'adresse aux clients disposés à prendre un risque plus élevé. Selon les conditions de marché et la stratégie de Deutsche Bank, ce portefeuille peut se composer de 60 à 90% d'actions, et ce via des fonds, des trackers et des actions individuelles. Il est complété par des obligations ou des actifs alternatifs (tels que matières premières ou certificats immobiliers). Une partie du portefeuille peut aussi être conservée en cash, afin de disposer d'une réserve permettant de profiter d'opportunités.

Pour répartir les risques, les investissements sont diversifiés entre différents secteurs, thèmes d'investissements et régions du monde. La stratégie est mise en place grâce à notre réseau mondial de 900 experts qui suivent les marchés d'heure en heure. Leurs analyses sont agrégées en recommandations communes. Ce sont ces recommandations qui déterminent la structuration du portefeuille Dynamic Equity. Les investissements sont gérés activement et tactiquement. En d'autres termes, la composition du portefeuille varie souvent et rapidement. La stratégie de Dynamic Equity se caractérise par une haute réactivité, dans le cadre d'une vision à long terme.

#### **Vous souhaitez davantage d'informations ?**

Vous trouverez de plus amples informations sur ce portefeuille discrétionnaire sur [deutschebank.be/dynamic-equity](http://deutschebank.be/dynamic-equity)



#### **Politique et objectifs d'investissement**

Le fonds est géré de façon active. Le fonds n'est pas géré par rapport à un indice de référence. Le fonds promeut des caractéristiques environnementales et sociales et est soumis aux exigences de publication d'un produit financier conformément à l'article 8 (1) du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers. De plus amples informations ESG sont disponibles dans le prospectus de vente et sur le site Internet de DWS. L'objectif de placement du fonds est d'obtenir une plus-value du capital à moyen et long termes, mais également de protéger le fonds contre les pertes en capital supérieures à 18 % sur une base annualisée. Pour atteindre l'objectif de placement, le fonds recherchera l'exposition à trois portefeuilles d'actifs de base diversifiés: un portefeuille à revenu fixe, un portefeuille de participations en capital et un portefeuille alternatif. Les placements du fonds seront affectés aux portefeuilles dans les proportions déterminées à la discréption du gestionnaire de placements, DWS Investment GmbH, sur la base des avis du conseiller en placements, la division Gestion de patrimoine de Deutsche Bank AG. Pour conseiller le gestionnaire de placements, le conseiller en placements adopte une approche stratégique de la répartition en portefeuilles, en prenant en compte le rendement, la volatilité et la corrélation attendus pour chaque portefeuille. L'objectif du conseiller en placements est de suggérer une répartition qui offre une opportunité de plus-value du capital à moyen et long termes. La plage de répartitions attendue pour un portefeuille 'équilibré' est la suivante: a) Portefeuille à revenu fixe: jusqu'à 70%; b) Portefeuille d'actions: 30-80%; et c) Portefeuille alternatif: 0-15%. Le fonds aura également pour objectif de pondérer chacun des portefeuilles en fonction de l'exposition aux actifs de la zone euro, de telle sorte qu'il soit centré sur les valeurs européennes. En plus de l'allocation aux portefeuilles, le gérant du compartiment cherchera à mettre en œuvre une stratégie sur la base des recommandations du conseiller en placements visant à préserver le capital en limitant la baisse de la valeur des actifs du fonds à 18% maximum sur une base annualisée (la Stratégie de réduction des risques). La Stratégie de réduction des risques vise à limiter la perte potentielle du fonds au cours d'une période de 12 mois sur une base continue. La Stratégie de réduction des risques implique d'effectuer des placements dans des instruments financiers dérivés. L'exposition aux portefeuilles sera principalement obtenue par le biais de placements dans un ou plusieurs fonds négociés en bourse (ETF) ou autres fonds de placement collectifs, ou encore, dans le cas d'expositions à une seule matière première, par le biais de titres de créance liés à la performance de cette matière première, comme des notes ou certificats cotés en bourse. Plutôt que d'investir dans un fonds indiciel coté, le gestionnaire de placements peut s'exposer à un indice financier en utilisant des instruments financiers dérivés. Lors de la sélection des investissements adaptés, les aspects environnementaux et sociaux, ainsi que les principes de bonne gouvernance (critères ESG) sont pris en compte. Ces aspects revêtent une grande importance dans la stratégie d'investissement. Le rendement du produit découle de la valeur liquidative calculée quotidiennement et du montant de la distribution éventuelle. La devise du compartiment est EUR. Les revenus et plus-values ne sont pas distribués, ils sont réinvestis dans le fonds. Ce fonds est un compartiment de DWS Strategic pour lequel le prospectus de vente et les rapports réguliers sont établis globalement. Les actifs et les engagements de chaque compartiment sont séparés en vertu de la loi. En conséquence, les actifs d'un compartiment ne sont pas disponibles en cas de réclamations ou d'insolvabilité d'un autre compartiment. D'autres classes d'actions peuvent être disponibles pour ce fonds. Veuillez consulter la rubrique correspondante du prospectus de vente pour plus de détails. Il est possible d'échanger dans de nombreux cas les actions par des actions d'une autre classe d'actions du même

compartiment ou d'un autre compartiment de la SICAV DWS Strategic. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique 'Échange des actions' du prospectus de vente. La banque dépositaire est State Street Bank International GmbH, Zweign. Luxembourg. Des informations plus détaillées sur ce fonds, telles que le prospectus ainsi que le dernier rapport annuel et semestriel, sont disponibles gratuitement en ligne à l'adresse [www.dws.com/fundinformation](http://www.dws.com/fundinformation). Ces documents sont disponibles en anglais ou en allemand. Les documents ainsi que d'autres informations (y compris les derniers cours des actions) sont disponibles gratuitement.

#### Investisseurs de détail visés

Le compartiment s'adresse aux investisseurs privés à moyen terme possédant une expérience / des connaissances de base et capables de supporter des moins-values. Il est possible d'utiliser le compartiment à des fins d'accumulation de capital.

La politique d'investissement mentionnée ci-dessus est issue du KID. Ni le rendement ni le capital ne sont garantis ou protégés. Le gestionnaire peut cesser la commercialisation du compartiment en Belgique.

Les produits d'investissement peuvent évoluer à la hausse ou à la baisse et les investisseurs peuvent ne pas récupérer le montant de leur investissement. Vous trouverez une description détaillée des risques dans le Document d'Informations Clés et le prospectus disponibles sur le site web deutschebank.be. **Risque de crédit:** Risque de dégradation de la qualité du crédit ou risque de défaut d'un émetteur pouvant impacter négativement le prix des actifs en portefeuille. **Risque de liquidité:** Difficulté de valorisation ou de cession de titres au moment désiré. **Risque de contrepartie:** Incapacité ou refus d'une contrepartie à honorer ses obligations. **Risques liés à l'utilisation dérivés:** en raison de leur effet de levier, ces instruments peuvent accroître la sensibilité du portefeuille aux fluctuations du marché. **Risque de change:** Fluctuations des taux de change ou de la réglementation de contrôle des changes. **Risque actions:** Les actions sont, en général, plus volatiles que les obligations. Les cours des actions fluctuent en fonction de plusieurs facteurs, dont notamment des informations d'ordre général, économique, sectoriel ou relatives à la société. **Risque des marchés émergents:** Risques politiques, juridiques, de contrepartie, et opérationnel accrus pour les marchés émergents. **Risque de durabilité:** Un risque en matière de durabilité est un événement ou une situation dans le domaine environnemental, social ou de la gouvernance qui, s'il survient, pourrait avoir une incidence négative importante, réelle ou potentielle, sur la performance de l'investissement.

**Avant de souscrire, vous avez l'obligation de prendre connaissance du Document d'Informations Clés et du prospectus. Nous vous recommandons également de consulter les derniers rapports périodiques de la SICAV. Ces documents peuvent être consultés en néerlandais et en français sur [deutschebank.be](http://deutschebank.be) ou obtenus gratuitement dans les Advisory Centers de Deutsche Bank AG Succursale de Belgique, en tant que distributeur, et auprès du service financier du compartiment. Veuillez trouver plus d'informations dans le document Résumé des Droits des Investisseurs, également disponible sur <https://public.deutschebank.be/f2w/media-pdf/resume-droits-investisseurs.pdf>** Pour des réclamations éventuelles, le client peut s'adresser au service Client Solutions de la Banque (adresse : Deutsche Bank Client Solutions, Avenue Marnix 13-15, 1000 Bruxelles ; Tél. : + 32 2 551 99 35 ; E-mail : [service.clients@db.com](mailto:service.clients@db.com)). Dans l'hypothèse où le traitement de la réclamation tel que visé ci-dessus serait insuffisant pour le client, celui-ci peut prendre contact avec l'Ombudsman - Adresse : Ombudsfins asbl, North Gate II, Boulevard du Roi Albert II 8, bte 2, B-1000 Bruxelles ; E-mail : [ombudsman@ombudsfins.be](mailto:ombudsman@ombudsfins.be) ; Site web : [www.ombudsfins.be](http://www.ombudsfins.be)

#### Données techniques

##### Données de base

<b>Classe d'actions:</b>	LC
<b>Parts:</b>	Capitalisation
<b>Code ISIN:</b>	LU2258443139
<b>Nom du Sicav:</b>	DWS Strategic
<b>Devise:</b>	EUR
<b>Pays d'origine:</b>	Luxembourg
<b>Nationalité du gestionnaire:</b>	Luxembourg
<b>Souscription minimale:</b>	25.000 EUR chez Deutsche Bank
<b>Frais d'entrée:</b>	Max. 4% (chez Deutsche Bank max. 1,5%)
<b>Frais de sortie:</b>	0%
<b>Frais courants</b> <b>(y compris la commission de gestion):</b>	1,59% (1,53% de frais de gestion et autres frais administratifs ou opérationnels + 0,06% frais de transaction)
<b>Swing pricing<sup>2</sup>:</b>	Applicable
<b>Mécanisme anti-dilution<sup>3</sup>:</b>	Pas applicable
<b>La VNI peut être consultée sur le site:</b>	<a href="http://www.fundinfo.com">www.fundinfo.com</a>

##### Régime fiscal en Belgique<sup>4</sup>

<b>Classe d'actions:</b>	LC
<b>Nature juridique:</b>	Compartiment de Sicav en droit luxembourgeois
<b>TOB à l'achat:</b>	-
<b>Taxe de bourse à la sortie:</b>	1,32% (max 4.000 EUR)
<b>Précompte mobilier sur dividende:</b>	Pas d'application
<b>Précompte mobilier en cas de rachat<sup>4</sup>:</b>	30%

##### Indicateur de risque

RISQUE LE PLUS FAIBLE	RISQUE LE PLUS ÉLEVÉ						
1	2	3	4	5	6	7	

L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 5 années.

Le SRI (Summary Risk Indicator) donne une indication du risque lié à l'investissement dans le produit. Il permet d'apprecier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres et il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de la part du gestionnaire du fonds de vous payer. Il situe le risque sur une échelle de 1 (risque le plus faible) à 7 (risque le plus élevé). La catégorie la plus basse n'est pas synonyme d'investissement sans risque. L'indicateur synthétique de risque est basé sur la situation et les caractéristiques présentes du produit et pourrait ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du produit. La catégorie de risque indiquée n'est pas garantie et peut changer avec le temps. Si la devise du produit n'est pas l'euro (EUR), veuillez faire attention au risque de change. Votre gain ou perte final(e) dépendra donc aussi du taux de change entre les deux monnaies. Ce risque n'est pas pris en compte dans cet indicateur.

<sup>1</sup> Les frais courants n'incluent pas la rémunération liée à la performance et les frais de transaction. Les frais courants calculés sur la base du KID. Deutsche Bank AG Succursale de Bruxelles reçoit de la part du gestionnaire de l'OPC un pourcentage de l'indemnité de gestion de ce dernier et ce, sous la forme de rétrocessions. De façon générale ce pourcentage varie entre 50% et 60 %. Plus de détails sont disponibles sur simple demande auprès de Deutsche Bank AG Succursale de Bruxelles. <sup>2</sup> Le swing pricing désigne un processus par lequel la valeur nette d'inventaire (VNI) d'un fonds est ajustée pour refléter les coûts de transaction causés par les entrées et sorties dans ce fonds, à charge des investisseurs entrants et sortants. Le swing pricing peut être un mécanisme utile pour protéger les intérêts des investisseurs existants de l'impact négatif sur la valeur nette d'inventaire. Veuillez consulter le prospectus du fonds pour connaître les conditions exactes d'application. <sup>3</sup> Le gestionnaire peut appliquer un mécanisme anti-dilution aux investisseurs qui rejoignent ou quittent le fonds. Le prélèvement variable anti-dilution permet d'ajuster à la hausse (ou à la baisse) les droits d'entrée et de sortie et sont calculés sur la base du coût estimé de la négociation des investissements sous-jacents. Ce prélèvement de dilution est versé au fonds afin de réduire pour les investisseurs existants les coûts de restructuration du portefeuille. <sup>4</sup> Traitement fiscal selon la législation en vigueur à la date de publication du présent article et en fonction de la situation fiscale individuelle de l'investisseur. Lors du rachat de parts de capitalisation et de distribution, l'investisseur individuel, personne physique et résident belge, peut être soumis à un précompte mobilier de 30 % sur les revenus (sous forme d'intérêts, de plus-values ou de moins-values) provenant directement ou indirectement des créances, si le fonds investit plus de 10 % de ses actifs en créances, comme le prévoit l'article 19bis du CIR 92. Ce document ne constitue pas un avis fiscal ou juridique.



## Chronique d'une belle saison annoncée !

**E**t c'est reparti ! Nous sommes à l'aube d'une nouvelle saison qui s'annonce passionnante. Dans nos clubs partenaires, qu'il s'agisse du Waterloo Ducks ou de l'Indiana THC, toutes les équipes, qu'elles soient élites ou plutôt à vocation loisir, ont repris les sticks en mains. Atteindre les play-offs restera certainement l'objectif principal des équipes compétition du côté du Watducks tout comme de rester la meilleure école de jeunes du pays. À l'Indiana tant chez les Messieurs que chez les Dames, il faudra lutter ferme pour obtenir une belle place en Nationale 1. Notre banque soutient fidèlement le hockey depuis longtemps maintenant et ces deux clubs ambitieux en particulier. Chaque nouvelle saison étant l'occasion de pouvoir mettre en exergue les valeurs qui leur sont propres : inclusion, esprit d'équipe, entraide mais aussi progression et recherche d'excellence. En tant que partenaire principal, nous sommes fiers de pouvoir les accompagner dans leurs développements et l'atteinte des objectifs qu'ils se sont fixés. En résumé, une multitude de belles choses à vivre à nouveau tout au long de cette saison, et un sponsor fier et heureux. Bons matches ! —





## Certains voient un expert bancaire.

Nous, nous voyons le nouveau partenaire à Knokke pour votre patrimoine. Quelqu'un qui vous connaît personnellement et qui s'appuie sur l'expertise de l'un des plus grands groupes financiers du monde. C'est ainsi qu'il peut vous conseiller au mieux afin d'optimiser vos investissements en fonction de vos objectifs et de votre situation personnelle.

Deutsche Bank.  
La banque de vos investissements.

**Jan Martens**  
Private Banking & Wealth Management  
Advisory Center Knokke



# Suivez l'actualité des marchés et des investissements où que vous soyez.

Nos experts vous donnent rendez-vous sur [deutschebank.be/actu](http://deutschebank.be/actu)  
et sur notre app mobile MyBank.

Téléchargez l'app MyBank sans plus attendre sur

